

# HODAN

*ma ville*

Bulletin Municipal  
Été 2021 - N°151





A chaque époque, il y a des mots à la mode. S'il y en a un qui prend tout son sens aujourd'hui c'est celui de **résilience** qui est « l'ensemble du processus qui permet de surmonter un traumatisme pour retrouver son état initial et un fonctionnement normal ». Il est à la mode, mais il n'est pas certain qu'il soit adapté à la situation que nous connaissons depuis plus d'une année maintenant avec le choc sanitaire, économique, social au plan national comme international. Nous ne reviendrons pas au niveau initial, nous aurons transformé nos modes de travail, nos relations sociales, notre lien à l'État !

Pendant tous ces mois, nous avons adapté la vie municipale aux contraintes sanitaires évolutives et changeantes dans de nombreux domaines : scolaire, associatif, l'accompagnement des plus isolés, le soutien de diverses manières à notre commerce de proximité... Nous avons également joué un grand rôle dans l'ouverture à Houdan d'un Centre de Vaccination du Pays Houdanais, au plus près de nos habitants, et nous avons saisi toutes les opportunités de reprendre l'animation festive et culturelle dans notre cité, à chaque fois que le cadre réglementaire le permettait.

Cette attitude de résistance et d'adaptation n'est qu'une partie de la résilience, qui doit aussi organiser l'avenir de diverses manières, en particulier en rendant notre ville davantage capable d'affronter de nouvelles épreuves parce que mieux équipée, mieux desservie, plus moderne mais aussi plus solidaire, plus attentive encore aux acteurs économiques et adhérant totalement aux objectifs du développement durable, de la transition énergétique.

C'est « parce qu'après la crise, il y a la reprise » que durant tous ces mois, l'équipe municipale a aussi préparé l'avenir, en obtenant la sélection de Houdan dans le programme national « Petites Villes de Demain » qui lui allouera durant cinq années, des moyens d'expertises et des moyens financiers pour consolider encore son commerce, ses services, son attractivité.

C'est aussi la préparation et le lancement de projets structurants comme la rénovation de l'école maternelle, la réalisation prochaine d'un parking de 132 places de stationnement rue de la Tour, et la rénovation complète de voiries comme celle de la rue de la Pie qui s'achève ou de celle de la résidence des Vignes qui débutera en octobre.

Mais la résilience, c'est aussi la capacité de s'émouvoir ensemble, de rire ensemble, de visiter des expositions, d'aller au théâtre, au concert, ..., alors nous préparons aussi un joli programme de rentrée auquel nous vous convierons, avec ou sans masque, avec pass sanitaire ou non, mais toujours avec gestes barrières.

Mais tout cela n'est pas aisé ! Entre réforme de la taxe d'habitation, diminution continue des dotations de l'Etat, perturbations les plus diverses des équilibres financiers des services dans cette période, nous avons dû dans ce contexte augmenter de 3% le taux du seul impôt local important qui reste aux communes, le foncier bâti, pour dégager de petites marges pour nos investissements.

Nous sommes prêts pour la sortie de crise ! Elle viendra d'autant plus vite que nous serons vaccinés. Le Pays Houdanais est parmi les intercommunalités avec les meilleurs taux de vaccination d'Île-de-France. **Ne baissons pas la garde !**

*Avec mes sentiments dévoués*  
**Jean-Marie TETANI**

## Personnel municipal : ça bouge !

Mylène CHAUFFETE, arrivée le 4/01/2021 au poste d'accueil.

Sandrine LEFEVRE arrivée le 5/01/2021 au poste d'agent instructeur cni/ passeports.

Vinciane LARCHER, depuis le 4/01/21 au poste d'état civil/aide aux services.

Cassandra ROBERT, arrivée le 1/02/21 au poste de manager du commerce de proximité (3/5<sup>ème</sup> de temps).

Depuis la fin 2020, Maryline DUDA, Directrice générale des Services, a quitté notre commune après huit années de services pour rejoindre Gargenville, une commune de population plus importante. Le recrutement dans un tel poste n'est pas facile car la fonction est exigeante. En effet, notre commune avec ses 3700 habitants a tous les équipements, les services d'une ville plus grande, sans en avoir tous les moyens humains et financiers. Il faut donc y apporter énergie, engagement et des compétences dans des domaines multiples.

C'est Clotilde AHOANSOU, actuellement sous directrice de l'aménagement au Département des Yvelines, qui occupe ce poste depuis début août et qui aura en particulier à piloter le démarrage du programme «Petites Villes de Demain», à finaliser le projet de parc de stationnement de centre-ville, la deuxième tranche de rénovation de l'école, le montage des travaux de consolidation de notre église et la coordination de la vie quotidienne des services pour assurer l'ensemble des services attendus.

*Nous lui souhaitons la bienvenue.*



# Le Budget

L'élaboration du budget est toujours un exercice difficile. Il faut viser à satisfaire les nombreuses demandes de services de la population, toujours plus coûteuses. Il faut prendre en compte les obligations que l'Etat met en permanence à la charge des communes sans leur donner les ressources correspondantes, il faut jongler avec les augmentations constantes des charges des salaires et des prix en général, il faut si possible ne pas augmenter les impôts locaux **mais il faut quand même à la fin de l'année avoir réussi à mettre un peu d'argent de côté pour pouvoir investir dans les nombreux équipements encore nécessaires à notre ville.**

Et cette année, avec la crise du COVID qui a créé des besoins nouveaux, qui a bouleversé les équilibres des services, avec la réforme de la taxe d'habitation, l'exercice est encore plus difficile.

Il l'est d'autant plus que de grosses dépenses imprévues - près de 140 000 € net de subvention pour intervention d'urgence dans notre église - près de 100 000 € à provisionner pour se substituer au propriétaire de l'immeuble en péril au 95 rue de Paris- sont venues perturber notre gestion.

Les conditions sanitaires de 2021 perturbent encore la gestion économique et financière de notre commune mais il nous faut pourtant nous assurer de satisfaire deux conditions pour organiser le développement des projets communaux au cours de ce mandat :

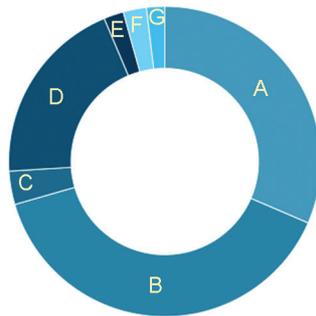
- Se donner une réserve de financement de fonctionnement de l'ordre de 30 à 40 000 € pour pouvoir apporter notre part dans des études et actions rendues possibles par le programme « Petites Villes de Demain »,
- Dégager un excédent de fonctionnement d'au moins 100 000 € pour participer au financement des investissements de 2022.

Le projet de budget établi, sans augmentation du taux des impôts locaux, en comprimant encore les dépenses et en restant prudent sur les recettes, ne permet pas de satisfaire ces objectifs.

**Il a donc été décidé par le Conseil d'augmenter de 3% le taux du foncier bâti calculé dans les nouvelles conditions résultant de la réforme de la taxe d'habitation. La ressource supplémentaire sera de 50 000 € en valeur arrondie.**

## Dépenses

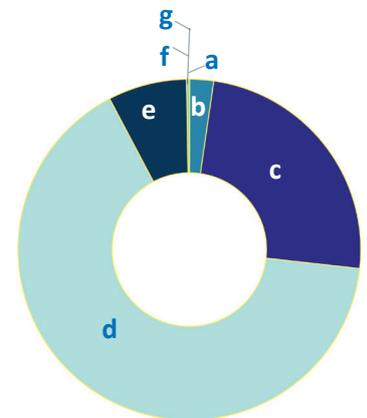
- A- 31.48% Charges à caractère général
- B- 39.05% Charges de personnel et frais assimilés
- C- 3.48% Atténuations de produits
- D- 19.65% Autres charges de gestion courante
- E- 2.05% Charges financières
- F- 2.41% Charges exceptionnelles
- G- 1.88% Dépenses imprévues



## Section fonctionnement

## Recettes

- a) 2,85% Produits exceptionnels
- b) 2,25% Autres produits de gestion courante
- c) 24,49% Dotations, Subventions, et participations
- d) 65,52% Impôts et Taxes
- e) 7,43% Produits des services
- f) 0,27% Atténuations de charges



**Le budget de fonctionnement est équilibré à 3 658 360 € dont en valeurs arrondies :**

- . 1 089 000 € de charges à caractère général (fournitures, assurances, fluides, énergie, entretien, courrier, téléphone voiries et bâtiments, fêtes et cérémonies, contrats de services)
- . 1 351 000 € de charges de personnels et cotisations sociales
- . 120 000 € de fonds de péréquation
- . 679 000 € de gestion courante (subventions aux associations, au CCAS, contributions aux différents syndicats intercommunaux, service incendie et secours, etc.)
- . 70 000 € de charges financières (intérêts des emprunts)
- . 114 000 € de charges exceptionnelles et divers imprévus
- . 198 000 € d'opérations d'ordre

**Les recettes proviennent, toujours en valeurs arrondies, de :**

- 9 500 € d'atténuations de stocks
- 261 000 € de produits de divers services (cantine, garderie, stationnement, occupation domaine public, etc.)
- 2 301 000 € des impôts et taxes
- 860 500 € des dotations de l'Etat
- 78 900 € de produits de gestion courante (location de logements, etc.)
- 138 000 € de résultat de fonctionnement 2020 reporté partiellement

## Section Investissement

Le budget investissement s'établit à 6 605 000 € et comprend l'ensemble des opérations du tableau ci-dessous :

### L'évolution du foncier bâti à Houdan

La dernière augmentation du taux du foncier bâti remonte à 2017 avec une hausse de 3% ce qui représente une moyenne de 0,6% sur cinq ans.

Pour rappel, l'évolution du taux du foncier bâti entre 2000 et 2020 a été de 13 % en 20 ans soit 0,65% d'augmentation par an en moyenne.

Année	Valeur du taux communal foncier bâti	Valeur du taux départemental foncier bâti
2000	9,19%	
2020	10,39%	11,58%
2021 avant vote augmentation	21,97%	
2021 après vote augmentation 3%	22,63%	

LIBELLE	report 2020	Propositions nouvelles 2021	Total BUDGET 2021
Solde d'exécution de la section d'Investissement		- €	- €
Dotations fond divers et Réserves		5 516,39 €	5 516,39 €
Emprunts et dettes assimilées		213 000,00 €	213 000,00 €
Immobilisations incorporelles			- €
Subventions d'équipements versées	7 000,76 €	- €	7 000,76 €
Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
Immobilisations en cours			- €
Opérations d'ordres de transfert entre sections		2 339,00 €	2 339,00 €
Dépenses imprévues		50 000,00 €	50 000,00 €
Cimetières		3 500,00 €	3 500,00 €
Donjon		15 000,00 €	15 000,00 €
Jardins Familiaux		123 799,92 €	123 799,92 €
Groupe Scolaire 2ème Tranche	153 125,15 €	2 246 874,85 €	2 400 000,00 €
Parking Souterrain	6 693,60 €	1 900 000,00 €	1 906 693,60 €
Panneaux informatifs	2 100,00 €	- €	2 100,00 €
Cité Opton 1ère tranche	22 935,29 €	23 018,60 €	45 953,89 €
Vidéoprotection	87 733,18 €	7 000,00 €	94 733,18 €
Revitalisation et aménagement des espaces		100 000,00 €	100 000,00 €
Economies d'Energies	13 565,57 €	31 665,00 €	45 230,57 €
Rue des Clos de l'Écu	3 000,00 €	2 082,90 €	5 082,90 €
entrée Hôpital	225 000,00 €	- €	225 000,00 €
fermeture des 4 Tilleuls	39 843,31 €	- €	39 843,31 €
Restauration de l'Eglise	279 500,00 €	69 190,00 €	348 690,00 €
Résidences des Vignes		341 397,81 €	341 397,81 €
SITE DE LA PREVOTE	- €	16 600,00 €	16 600,00 €
ROND POINT LA FORET		41 944,00 €	41 944,00 €
AMENAGEMENT RUE DE LA PIE		158 573,43 €	158 573,43 €
Acquisitions de matériels	39 988,54 €	64 553,78 €	104 542,32 €
Voiries Réseaux Rivières	171 080,20 €	51 026,98 €	120 053,22 €
Travaux de bâtiments	10 320,00 €	164 376,00 €	174 696,00 €
Opérations Foncières	13 668,93 €	- €	13 668,93 €
	<b>1 075 554,53 €</b>	<b>5 529 404,70 €</b>	<b>6 604 959,23 €</b>

### La fiscalité locale 2021

L'année 2021 est particulière puisqu'elle voit la mise en application de la suppression de la taxe d'habitation pour la grande majorité des assujettis, suivant un processus assez complexe que nous tentons d'expliquer ci-dessous.

Le nouveau taux communal de base du foncier bâti pour 2021 est égal à la somme des taux 2020 communal et départemental. Ainsi le taux de base pour 2021 est la somme de 10,39% au titre du taux communal 2020 et de 11,58% au titre du taux départemental 2020 soit 21,97%. Si le produit résultant de ce taux est supérieur à la somme du produit de la taxe d'habitation et du foncier bâti perçu en 2020 par la commune, alors la différence est gardée par l'Etat.

Pour les assujettis au foncier bâti, rien ne sera changé, ils paieront la même somme.

Toutefois la commune ayant décidé d'augmenter le nouveau taux de 3%, leur impôt foncier sera majoré d'autant, mais cette augmentation sera largement compensée par la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des assujettis dès cette année et dans les deux années qui viennent pour les autres !

Le conseil municipal a cependant décidé d'augmenter de 3% ce taux de base 2021 le portant à 22,63% et cela se traduira de la manière suivante pour les assujettis à ce foncier bâti.

A titre d'exemple, un propriétaire occupant qui payait 750 € de taxe d'habitation et 1000 € de foncier bâti (département et commune) paiera 1030 € de foncier bâti (augmentation de 3%) et ne paiera plus la taxe d'habitation.

# Hommage

## Michel MAIZOUÉ



Au mois de mars 2021, Michel MAIZOUÉ disparaissait.

Photographe de talent, réalisant des portraits d'écrivains et de comédiens, puis de la photographie d'art, il a fait en 2007 un livre splendide intitulé « Villages en Pays Houdanais », projet dans lequel il avait été soutenu par Agathe FALLET, Gérard KLEIN, Daniel PREVOST et Jean-Marie TETART. Ouvrage dont les photos avaient amené Agathe FALLET à écrire « une poésie bizarre et envoûtante les imprègne et on est pris d'un étonnement mélancolique, Michel MAIZOUÉ, tu as bien mérité de ta région ».

Très attaché à notre ville et au Pays Houdanais, il avait créé, avec ses comparses, la « Confrérie gastronomique de la poule et du pâté de Houdan », riche de couleurs, costumes et rituels, afin de relancer cet aspect de l'histoire de Houdan, reprendre la tradition du concours du Pâté de Poule de Houdan, et lui redonner sa gloire passée.

En utilisant la devise originale de la Confrérie, trouvée par Daniel PREVOST « le temps passe et les œufs durent », on peut dire que le temps passera, mais que le souvenir de Michel restera.



## Nouveau collège : une démarche école-ô-logique

Le collège François Mauriac de Houdan accueille les élèves de 15 communes du Sud du Pays Houdanais. Il a été construit en 1970 et même s'il a subi au cours du temps différents aménagements, rénovations et modernisations, il n'est plus adapté tant du point de vue de sa capacité, qu'à ceux de la prise en compte des enjeux climatiques ou de l'accessibilité aux handicapés.

**Alors bonne, très bonne nouvelle** : le Conseil Départemental l'a retenu dans la liste des 15 collèges qu'il reconstruira ou construira d'ici 2026.

Au-delà de l'investissement de l'ordre de 25 millions d'euros c'est l'exemplarité qui est remarquable ! Comme les autres établissements, il sera réalisé en matériaux biosourcés (bois, paille, chanvre, textile recyclé) pour réduire l'empreinte carbone. Il sera aussi conçu pour constituer un pôle ouvert sur la ville qui les accueille, tout en ayant recours à toutes les techniques modernes de gestion, communication, enseignement.

Le collège François Mauriac sera donc reconstruit sur le même site et il le sera pour les quarante à cinquante années à venir. C'est pourquoi il faudra également réussir l'évolution des équipements sportifs qui devront être mis à disposition des collégiens et des installations de stationnement de bus, de voitures qui dépendent eux de la CC Pays Houdanais. C'est donc un projet global qui doit être maintenant pris en compte pour lequel rien ne sera possible sans s'assurer d'une augmentation de l'assiette foncière à disposition.

Mais les problèmes d'accessibilité et de stationnement des bus et des voitures des parents resteront un problème majeur à prendre en compte et à résoudre.

**Un bien beau et nouveau défi que Département, Communauté de Communes du Pays Houdanais et Commune de Houdan devront relever ensemble.**

•••••

### • Don du sang

- Résultats de la collecte de sang de Houdan qui s'est déroulée le jeudi 22 Avril.
- 
- Personnes accueillies : 95
- Personnes prélevées : 89
- Nouveaux : 9
- 
- **Un grand merci à tous les volontaires !**
- 

•••••

# Vaccinations en Pays Houdanais : une territorialisation réussie

**Marcel ROUMAGNAC, 90 ans, houdanais et premier vacciné à Houdan !**



Marcel a reçu sa vaccination, le 18 janvier, à 14 heures à la salle La Grange, rue d'Épernon, où s'ouvrait le Centre de Vaccination du Pays Houdanais.

Il a suivi avec le sourire et la bonne humeur qu'on lui connaît, le parcours balisé.

Plaisantant et ayant un mot gentil pour chacun, Marcel a scrupuleusement suivi toutes les étapes : de l'accueil, à l'entretien avec le médecin, puis les infirmières, avec un « je n'ai rien senti » après l'injection, puis sa mise en observation pendant 15 minutes, il ne s'est pas départi une seule seconde de son sourire.

Pas inquiet du tout, notre Marcel ! Il a même beaucoup plaisanté avec les officiels présents pour cette mise en route du centre : Jean-Marie Tétart, Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais et Maire de Houdan, Martine de Labarre, Présidente de la Section Départementale et Cédric Robin, Directeur 78 de l'urgence et des secours, tous deux de la Croix-Rouge.



Dès la fin décembre, sur proposition de notre maire, également Président de la CC Pays Houdanais, un dossier était adressé à la Préfecture pour candidater à l'ouverture d'un centre de vaccination à Houdan, pour les besoins du Pays Houdanais.

Il ne suffit pas de disposer d'une salle ! Il faut trouver médecins, infirmières, personnels d'accueil, personnels administratifs, les coordonner, aménager la salle, aller chercher régulièrement les vaccins à Versailles, gérer chaque jour les inscriptions, etc.

C'est pourquoi, dès le dépôt de notre candidature, un comité de gestion a été mis en place et maintenu pendant les deux premiers mois.

Alors, le 18 janvier dernier, le Pays Houdanais ouvrait son centre de vaccination dans la salle de La Grange à Houdan.

Depuis ce jour-là, en dépit d'une fermeture du centre du 9 au 23 août qui a permis à toutes les personnes impliquées de souffler un peu, le centre aura administré 16000 primo injections et 12500 rappels soit au total 28500 injections, contribution modeste à l'échelle nationale mais capitale à celle du Pays Houdanais.

Cela n'a été possible que grâce à l'extrême mobilisation collective de personnes comme médecins et infirmières, des bénévoles de la Croix Rouge, des maires et

élus des communes du Pays Houdanais et des équipes de la Communauté de Communes. Et progressivement le centre a fait évoluer les services rendus.

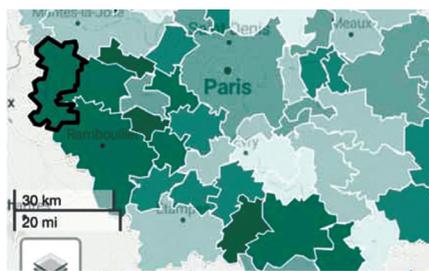
2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril, il a ouvert un service « Vaccidom » qui permet de vacciner à leur domicile des personnes à la mobilité très difficile : une voiture, une glacière, un bénévole chauffeur, un médecin et c'est parti ! La chaîne FR3 en a d'ailleurs rendu compte comme d'une expérience innovante.

Et avec l'abaissement de l'âge à 60 ans, nous avons invité les entreprises installées en Pays Houdanais, à adresser leurs employés, qui pourront ainsi se faire vacciner, sans trop de perte de temps, et au plus près de leur lieu de travail.

Enfin, nous avons admis tous les enseignants et personnels de nos écoles, des collègues, les gendarmes, les assistantes maternelles.

Maintenant, ce sont aussi les 12-17 ans qui viennent au centre pour aborder la rentrée dans les meilleures conditions.

Tous ces efforts ont été payants puisque dans une carte montrant les taux de vaccinations des différentes intercommunalités d'Île-de-France, l'ARS montrait qu'en juillet le Pays Houdanais était parmi les mieux vaccinés.



Légende  
Taux de vaccination terminée (%)

- 22,1 - 25,0
- 25,0 - 27,9
- 27,9 - 30,8
- 30,8 - 33,7
- 33,7 - 36,6
- 36,6 - 39,5
- Aucune valeur



Un merci particulier à Bernard LE GOAZIOU, conseiller municipal et chef du centre, à Christine DEBLOIS CARON, maire-adjointe et à Julien BOURGOGNE, conseiller municipal délégué, qui l'assistent ! Un grand merci également au Docteur Lofti OUHIBI qui mobilise et coordonne les médecins qui interviennent, à Jennifer GANGNENIEN, infirmière et conseillère municipale à Houdan, puis Christine CHIRADE, infirmière et maire-adjoint d'Orgerus qui a pris le relais, pour la mobilisation et la coordination des infirmières. Merci également à Angéline RELLO qui assure la coordination des intervenants de la Croix-Rouge et à tous les intervenants qui assurent l'accueil administratif.



## Cérémonie patriotique

Un 8 Mai pour se souvenir de toutes les victimes

**Aviateurs du Commonwealth (Anglais et Canadien)**

Leur avion a été abattu, au Hameau de La Forêt, dans la nuit du 7 au 8 juin et ils ont été inhumés dans le cimetière de Houdan le 12 juin 1944.

- \* Du Pilote FRANCIS S.F (âge et prénom inconnus)
- \* Du Sergent LANE H-Tireur mitrailleur- 22 ans (prénom inconnu)
- \* De l'Officier navigateur William FOUNTAIN- 30 ans
- \* Du Sergent Georges HITCHCOCK- Bombardier- 23 ans
- \* Du Sergent Albert WHARTON- Tireur mitrailleur- 23 ans
- \* Du Sergent Halver MOLLER- Tireur mitrailleur- 34 ans
- \* Du Sergent Albert SELICK- Mécanicien (âge inconnu)

Bombardement de Houdan entre le 6 juin et le 7 août (*et surtout le 7/08*) : **7 civils, dont Adrien FORT, 13 ans, ont été victimes de ces bombardements répétitifs.**

- \* Rolland CHOURLET
- \* André LE BOUDER
- \* Émile LECOMTE
- \* Georgette MORICEAU
- \* Renée MORICEAU
- \* Georges VACLIN
- \* Adrien FORT



**Mort de Pierre LE MEE le 2 juin 1944** telle qu'elle est contée par Pierre CONDÉ, Curé Doyen de Houdan dans son livret « Houdan à travers la guerre » édité en 1946.

« Mort tragique de Pierre LE MEE à 4h du matin : le jeune Pierre, âgé de 19 ans, voulut sortir de sa maison pour aller travailler à la boucherie chevaline LORILLARD, quand une patrouille allemande surgissant dans la rue de l'Enclos, tira sur lui à 60 mètres et le frappa en plein front. La mort tragique souleva l'indignation générale. Plus de 1000 personnes assistèrent à ses obsèques »



Cette année encore la situation sanitaire n'a permis de célébrer qu'en comité restreint, le 76<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'armistice de la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale.

Cette célébration a été conduite à Houdan sous la responsabilité de Jean-Pierre LEHMULLER, maire-adjoint, accompagné de Philippe SERAY, maire-adjoint et Lucien NOYON, conseiller municipal.

Y participaient également le Major commandant la brigade de gendarmerie de Houdan-Maulette et le Chef du Centre de Secours de Houdan ainsi que ses porte-drapeaux, les porte-drapeaux de l'UNC Houdan, avec également celui de l'APCG-CATM Houdan tenu par le jeune Clément HAINCOURT, âgé de 15 ans.

Cette année, au Monument aux Morts, l'accent a été mis sur les morts de 39/45, dont les noms - y compris ceux des aviateurs anglais et canadiens reposant dans notre cimetière, mais aussi ceux des victimes civiles - ont été lus devant le Monument.





## Houdan, « Petite Ville de Demain »

L'Agence Nationale de Cohésion Territoriale (ANCT) en liaison avec d'autres partenaires comme la Banque des territoires, l'ANAH ont lancé le programme Petites Villes de Demain pour aider 1000 villes de moins de 20000 habitants, à se transformer pour affronter l'avenir dans les meilleures conditions : en renforçant son commerce de centre-ville, en s'assurant de la qualité et de la variété des logements sur la commune, en améliorant la qualité de ses espaces publics, en s'adaptant aux exigences de la transition énergétique, en améliorant son attractivité touristique par la mise en valeur de son patrimoine, etc.

Houdan est l'une des neuf villes retenues pour les Yvelines. Elle ne l'a pas été parce que son centre-ville serait dévitalisé, ses logements dégradés ! Elle l'a été parce qu'elle est reconnue comme une ville attractive, équipée, aux services variés, une petite ville ayant gardé un commerce de centre-ville de qualité, une petite ville qui constitue un pôle d'animation qu'il faut encore développer, adapter, moderniser.

C'est pourquoi, dans le cadre de ce programme, des moyens exceptionnels seront mis à disposition en termes de ressources humaines (un chef de projet et un chargé de mission commerce de centre-ville seront recrutés avec des aides financières importantes), d'expertise qui pourra être mise à disposition par différents organismes, d'aide aux investissements par un accès privilégié à diverses subventions et guichets de financements.

Une première période de 16 à 18 mois permettra de faire le diagnostic de la situation de notre commune, de sélectionner les axes de travail prioritaires et enfin de finaliser un programme d'actions à mettre en œuvre avant la fin du mandat - avec l'appui technique et financier des partenaires de « Petites Villes de Demain ».

La convention avec l'Etat et avec l'ANAH a été signée, le recrutement du chef de projet peut être envisagé, et les premières actions lancées.

**Petites Villes de Demain, une très belle opportunité pour notre belle cité !**

## Un jeu pour découvrir Houdan !

« Circino, le chasseur de trésors – destination Yvelines » est le premier jeu de société dédié à la découverte du patrimoine local (dès 6 ans). Afin que le jeu soit représentatif de la variété et de la richesse patrimoniale du territoire Yvelinois, les équipes du Département se sont associées à Créacom Games pour confirmer le choix des communes, mettre à disposition les photos des villes et villages, valider le texte de présentation de chacune des communes abordées dans le jeu. Houdan fait ainsi partie des 36 communes mises en avant dans cette chasse aux trésors yvelinois.

*Le point de vente pour trouver le jeu à Houdan est Belles & Rebels, au 34 Grande Rue.*



*En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète, et Houdan participera à ce moment exceptionnel.*

Dès aujourd'hui et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » propose à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux, et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants. Sur les trois objectifs cités par le comité d'organisation, Houdan souhaite engager différentes actions, que le label « Terre de Jeux 2024 » viendra mettre en valeur et renforcer :

- **Partager les émotions du sport** : Houdan proposera des événements festifs autour du sport.
- **Mettre plus de sport dans le quotidien des habitants** : Houdan souhaite élargir une offre sportive déjà importante grâce à de nombreuses associations en développant notamment le sport-santé.
- **Animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux** : Houdan s'engage avec trois élus référents - Lucien Noyon et Stéphane Damotte, conseillers municipaux, Philippe Seray, adjoint au maire - qui feront le lien entre la ville et le comité d'organisation et pourront faire remonter les actions menées localement pour qu'elles soient mises en valeur au niveau national. Ils seront chargés d'informer les habitants à propos des Jeux Olympiques et Paralympiques.



## >>> Résidence des Vignes

La rénovation de la résidence des Vignes est la suite de la 1<sup>ère</sup> tranche de rénovation réalisée en 2019 dans ce quartier de Houdan et qui couvrait la résidence de la Vesgre. Cette 2<sup>ème</sup> tranche concerne la rue du Moulin d'Olivet, la rue des Alouettes, la rue du Soleil Levant et la rue des Vignes.

Il s'agit de rénover les trottoirs, l'éclairage public (avec passage en LEDS) et la couche de roulement. Il n'est pas prévu de toucher au réseau Eaux Usées, hormis de séparer quelques branchements privés, puisque ce réseau a été remis en état par « chemisage » lors des travaux effectués par le SI Assainissement Houdan-Maulette en 2019/2020.

Les travaux dans la rue des Vignes visent à améliorer la sé-

curité en sortie à droite de la Rue des Alouettes. Pour cela, il est prévu de créer des places de stationnement devant les 4 pavillons rue des Vignes, et de mettre la voie restante en circulation alternée, ce qui permettra aussi de ralentir les véhicules. Le stationnement sur trottoir ne pourra plus alors être toléré.

Le montant de ces travaux est 314 640 € TTC financé pour 224 942€ au titre du budget de la commune et pour 89 698€ par la CCPH qui a en charge l'enrobé de la voirie.

Des subventions pour le passage de l'éclairage en leds ont été demandées.



## >>> L'église

Les travaux de soutènement des voûtes dans 3 chapelles de notre église, rendus nécessaires suite au détachement d'un morceau d'arc dans l'une d'entre elles, le 12 novembre dernier, ont été achevés fin mars, et l'église a ainsi pu être rendue aux paroissiens pour y célébrer les fêtes de Pâques.

Des travaux magnifiques comme en témoignent les photos faites par des spécialistes qui devraient inspirer des vocations.



**Ces travaux d'urgence ont eu un coût élevé de 230 000 € TTC**, même si dans l'urgence nous avons réussi à organiser des mises en concurrence bénéfiques.

Un grand merci au Département des Yvelines qui a accordé une aide de 60 000 € au titre du Fonds d'Urgence.

La notification d'une subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est attendue pour engager les diagnostics approfondis sur les structures de l'édifice. Il s'agit de définir et planifier ensuite les travaux sur les prochaines années, ainsi que leur coût. Ce diagnostic chiffré nous permettra alors de solliciter les aides de l'Etat, de la Région et du Département sans lesquelles la commune ne pourra entreprendre de tels travaux.

## >>> Rue de la Pie



La rénovation de la rue de la Pie est achevée.

Elle a permis l'enfouissement des réseaux électricité, communication et éclairage, la remise en état des réseaux eau potable, eau usée et eau pluviale, de la chaussée ainsi que la création d'un parking de 2 places dans la cour du pressoir. Les mâts d'éclairage sont changés et portent des lanternes en Leds. Compte tenu de l'étroitesse de cette voie, la rue est mise à plat sans trottoir mais avec un caniveau superficiel, et **elle devient Sens Unique dans le sens de la place de la Pie vers la Grande Rue.**

La durée de ce chantier a été assez longue. Cela est dû à la complexité des travaux mais aussi à l'intervention de Gaz de France. Quoique prévenu de la programmation de ces

travaux et de leur planning, il n'avait pas réagi pour finalement s'inviter au dernier moment afin de rénover ses installations et pour changer ses raccordements une fois le chantier presque terminé !

**Le montant des travaux est de 188 577 € TTC réparti entre le budget principal de la commune pour 127 436 €, le budget eau de la commune pour 53 443 € et 7 698 € pris directement en charge par le SIAHM pour un raccordement d'assainissement.**

Les travaux s'achèvent pour le plus grand bonheur des riverains que nous remercions pour leur patience et leur compréhension.

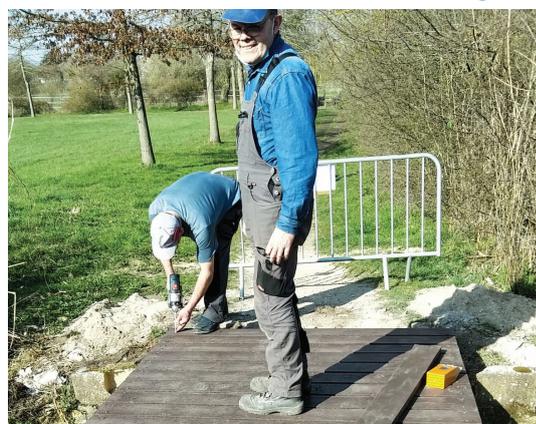
## >>> Rue de l'Enclos



Le secteur de la rue de l'Enclos, face au café Le Celtic, méritait d'être réorganisé pour éviter les stationnements permanents en double file, mais aussi afin d'empêcher que les portes cochères, le passage piéton ou la place de stationnement pour personnes handicapées, ne soient occupées trop fréquemment pour des achats minutes, au prétexte classique « je n'en ai pas pour longtemps ».

Le nouvel aménagement permet de satisfaire à ces exigences, tout en élargissant le trottoir, qui peut en même temps accueillir quelques tables du café Le Celtic en terrasse. **Le montant de ces travaux réalisés par l'entreprise Wattelet est de 27 380 € TTC.**

## >>> Pont sur la fausse Vesgre



En ces temps où la promenade a pris toute son importance, les Services Techniques ont effectué la rénovation du pont de la fausse Vesgre au niveau de la rue des Saules.



## >>> Parking rue de la Tour

Ce projet était initialement prévu dans le cadre d'une opération globale envisagée avec la société NEXITY à l'issue d'une consultation. Il prévoyait 200 places de stationnement publiques souterraines, 2 ensembles de logements collectifs, ainsi que 6 pavillons et les places de stationnement qui leur correspondaient. Ce projet a dû être abandonné en raison de surcoûts provoqués par la nécessité de fondations spéciales, que des sondages tardifs réalisés par le promoteur, ont fait apparaître.



Le projet a donc été repris par la commune en maîtrise d'ouvrage directe. Le programme retenu est moins ambitieux, mais financièrement plus réaliste. Il propose 132 places de parking de surface, **mais couvertes de toitures végétalisées**, un immeuble d'une dizaine de logements en front de rue de la Tour avec leurs parkings, ainsi que 5 pavillons en partie basse du terrain. La maîtrise d'œuvre a été attribuée à Foncier Experts.

30 places de stationnement seront vendues et 102 seront mises à disposition pour le stationnement public sur la base de forfait quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc.

Le budget prévisionnel est de 1.7 Million d'euros, il sera financé par la vente du terrain du futur immeuble, des

terrains des pavillons, des 30 places de stationnement privées et par un emprunt, lui-même remboursé par une partie de la redevance qui sera perçue sur la location des 100 places publiques de stationnement.

**Le permis de démolir les installations existantes a été déposé, le permis d'aménager également, l'appel d'offres a été lancé : le démarrage des travaux aura donc lieu cette année.**

Le nouvel ensemble redonnera aussi vie à ce joli coin de Houdan- dont une belle vue sur la vallée de l'Opton- qui est aujourd'hui dans un état un peu délabré, propice aux divers squats et dégradations.

## >>> Une 2<sup>ème</sup> entrée pour l'hôpital



L'unique accès à notre Hôpital face à l'intersection de la rue de Paris et de la rue des Remparts, constitue un des points noirs de la circulation dans Houdan, qui provoque de nombreux ralentissements et qui est surtout dangereux pour les piétons.

Avant la fin de l'année, l'accès de l'ensemble des soignants et personnels de l'Hôpital se fera exclusivement par une nouvelle entrée dont la réalisation vient de débiter.

Cette nouvelle entrée se fera depuis le RD 912, par un chemin conduisant à un pont existant au confluent de la Vesgre et de l'Opton (qui est utilisé pendant la Saint Matthieu lorsque la ville passe en piétonnier).

Ce chemin, situé sur l'accotement de la départementale, a été aménagé par le Département à qui la commune a délégué la maîtrise d'ouvrage, la commune assurant à part égale avec l'hôpital le financement du coût hors taxes des **travaux dont le montant final sera de l'ordre de 210 000 € HT**.

L'hôpital réaménagera ensuite ses circulations et stationnements internes pour tenir compte de cette nouvelle entrée.

Un séparateur central de la RD 912 sera installé au droit de cette entrée pour empêcher de dangereux tourne-à-droite ou à-gauche.

## Groupe scolaire primaire / maternelle



La commune a lancé un vaste programme de travaux de rénovation et d'extension de son groupe scolaire élémentaire/maternelle, de la cantine scolaire et des salles périscolaires associées. Ce programme a été rendu nécessaire pour moderniser les installations et répondre aux exigences, en matière d'accès des élèves à mobilité réduite, en matière d'économie d'énergie, en matière de sécurité d'accès aux nouvelles techniques d'enseignement, mais aussi améliorer l'accueil pour les activités périscolaires et le bloc cantine. Enfin, il convient d'anticiper sur l'augmentation de la population dans les prochaines années.

Ce programme de rénovation et d'extension du groupe scolaire en deux tranches a débuté il y a six ans, avec la rénovation d'un des deux bâtiments du groupe scolaire élémentaire.

### La deuxième tranche, qui est maintenant lancée, se décompose en deux phases :

- La 1<sup>ère</sup> phase, dont le contenu et le budget prévisionnel ont été délibérés en Conseil Municipal, porte sur la rénovation d'un second bâtiment de l'école primaire, la création d'une extension de l'école maternelle ainsi que ses locaux périscolaires. **Elle est prévue de commencer courant 2021 pour un budget prévisionnel de 2 400 000 € HT. Le financement est assuré par une subvention de 900 000 € octroyée par la Région, 600 000 € par le Département, et une subvention attendue de l'Etat de 300 000 €, le solde de 700 000 € étant pris sur les fonds propres de la Commune.**
- La 2<sup>ème</sup> phase concerne la rénovation de la cantine scolaire. **Elle sera engagée en 2024 pour un montant estimé à 1 700 000 € TTC.**

Le projet a été exposé en Mairie en début d'année. La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'atelier d'architecture Mouries-Martin de Richebourg. L'appel d'offres a été lancé durant l'été et les travaux démarreront avant la fin de l'année.

## Vers un aménagement résidentiel à la Prévôté

Les terrains situés entre la piscine et l'hôtel Hapy, soit environ 3,5 ha, sont portés sans intérêts (i.e. que l'organisme a acheté les terrains pour notre compte et qu'il les garde gratuitement sans nous faire payer d'intérêts) depuis une dizaine d'années par l'Etablissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour le compte de la commune de Houdan.

Pendant cette période, diverses études d'aménagement ont été conduites, les sondages archéologiques ont été effectués et les principes généraux d'aménagement exposés sur le plan en illustration ont été adoptés par le conseil municipal.

La ville, qui compte aujourd'hui 3640 habitants, a besoin de poursuivre le renforcement de son offre résidentielle.

En effet, malgré un certain éloignement des secteurs denses des Yvelines, le niveau de prix du foncier de Houdan permet difficilement l'installation de jeunes ménages. Par ailleurs, le manque de logements locatifs intermédiaires ou privés ne facilite pas l'accueil de nouveaux ménages en attente de pouvoir s'installer durablement dans le cadre d'une accession à la propriété. La commune est ainsi confrontée à la nécessité de développer une variété de logements permettant les parcours résidentiels des jeunes ménages et d'attirer de nouvelles populations pour justifier aussi le maintien de différents services.

Après plusieurs livraisons de programmes neufs (route d'Anet, impasse St Jean, etc.) et la programmation en cours de deux à trois petits programmes immobiliers (10 à 15 logements) dans le centre-ville, le site de la Prévôté constitue aujourd'hui une opportunité pour le développement de la commune et une opportunité majeure pour le rajeunissement de la population.

Il était cependant nécessaire de ne pas engager les premières constructions avant 2024/2025 pour s'assurer auparavant que la rénovation modernisation de notre groupe scolaire soit achevée. C'est pour cette raison que l'opération vient seulement d'être lancée, avec une phase de sélection du promoteur aménageur qui sera chargé de l'opération. Un jury a été composé de conseillers municipaux assisté de représentants de l'EPFIF et du CAUE.

Le jury a sélectionné quatre des 16 aménageurs promoteurs qui ont déposé leurs candidatures. Les candidats admis à poursuivre sont : CITALLIOS, COGEDIM, Pitch Promotion, et Les Nouveaux Constructeurs.

Le candidat retenu sera sélectionné parmi ces trois courant septembre. Il aura ensuite à poursuivre les études d'aménagement, les investigations au titre de la loi sur l'eau, l'étude d'impact, la démarche de permis de construire, les appels d'offres, la pré-commercialisation, ce qui explique ce délai avant le lancement des travaux.



# Autorisations d'urbanisme

## Déclarations préalables autorisées

Mme IBARRA - abri de jardin -16 sente à Morlon  
Daniel RUEL - auvent- 26 rue de la Vesgre  
ISANY SAS / Mme PIEL Stéphanie - modification enseigne - 56 rue de l'Enclos  
Mme HERPECHE Karine - ravalement façade - 6 rue St Mathieu  
Mme BENDER Myriam - isolation extérieure - 690 route de Champagne  
LE CREDIT LYONNAIS -modification façade commerce - 48/50 Grande Rue  
Franck DE GAVRE - extension - 21 rue des Jeux de Billes  
Nathalie VIGOURET - façade commerce - 3 avenue de la République  
SCI DU MARDI M. BOUCHART- toiture - 48 rue d'Epernon  
SDIS 78 - parking -16 rue des Jeux de Billes  
Arnaud LERIQUE - volets - 52 rue des Fossés  
Mme BEN DAOUD- extension - 1 impasse de la Prévôté  
Armel LESTANG - extension - 73 Grande Rue  
Gérard GRAFFARD - réfection toiture - 61 rue des Fossés  
Mme LEVESQUE - châssis de toit - 81 rue des Jeux de Billes  
Serge RUEL - ravalement - 216 rue des Fleurs  
Mélanie BAUDIN - modification carport + aménagement garage - 72 rue des Remparts  
Mme MANUGUERRA - clôture - 43 rue des Jeux de Billes  
SNCF Gare et connexions - automate colis - Rue Normande  
Eugène RABETOKOTANY - clôture - 38 rue des 4 Tilleuls  
Bertrand DUTHUILLE - modification façade - 7 rue des Fossés

## Déclarations préalables refusées

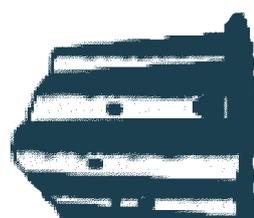
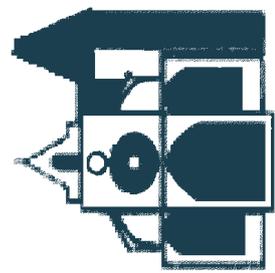
Stéphane THOLANCE - modification façade - 52/54 rue de Paris

## Permis de construire autorisés

M. Mme BEAUSSART - véranda - 4 allée du Val de Vesgre  
Mme BEN DAOUD - construction 2 maisons - Allée de la Prévôté  
Mme GARREAU - ravalement bâtiment classé - 66 rue de Paris  
Jérôme PHAMVANCAWG - construction d'1 maison - Impasse des Tilleuls  
M. TEIXEIRA - construction de 2 maisons - Route de BÛ  
M. SCANDALETOS - construction d'1 maison - Rue du Moulin d'Olivet  
EARL LA FERME DU MOULIN M.NERE - hangar agricole - Rue du Pont Neuf  
SCI DU KOBAN - extension - 14 rue de la Pie  
SCI Building M. CHARPIGNY - aménagement commerce - 30 Grande Rue  
SCI DU MARDI M. BOUCHART - extension - 50 rue d'Epernon  
LA CABANE DE GRIMM Mme LEFRANCOIS - extension - 5 rue d'Epernon  
SCI BELLE ETOILE M. BATAYER - extension - 1 rue des Garennes  
Philippe DUVAL - construction d'1 maison - 3 bis rue de la Pie  
M. MME CAYLAK - construction d'1 maison - 1 rue du Tapis Vert  
M. DA SILVA - extension- 506 rue des Clos de l'Ecu  
Adrien HARANG - mezzanine - Impasse Dumonthier  
SCI PHILEM M. DUVAL - aménagement de 6 logements - 3 bis rue de la Pie

## Permis d'aménager autorisés

M.LELIMOUZIN Cyril - division - 455 route de Champagne



## Des artistes en herbe

Voilà comment Bruno, Stéphane et Julien, les 3 jardiniers de notre commune, ont à la fois récupéré, relooké un vieux candélabre et customisé le rond-point de la porte d'Épernon : Une belle idée et une belle réalisation.



## Il était une bergère... la Tour



Comme l'année dernière, dans une démarche environnementale, les Services Techniques ont installé des moutons pour l'entretien du bas de la Tour. Depuis le mois d'avril, les deux petits béliers noirs qui y ont élu domicile, se régalent de l'herbe et des ronces tout en donnant de notre donjon, une vision plutôt bucolique et charmante.

Et comme l'année précédente, c'est un accord avec Mr Dieu, leur propriétaire, qui a permis leur présence, les Services Techniques surveillant quotidiennement que tout se passe bien et qu'ils ne manquent pas d'eau.

## Sauvetage d'abeilles



Fin mai, il a été signalé à la police municipale, qu'à l'angle de la rue des Vieilles Tanneries et de la Grande rue, se formait un essaimage sur le trottoir (l'essaimage, dans les ruches, est le terme utilisé quand la reine et une partie des abeilles quittent la ruche pour aller former une nouvelle colonie ailleurs).

Après sécurisation des lieux, l'apicultrice « Au rucher de Gambais » a été appelée pour récupération de l'essaim en douceur.

L'opération terminée, la nouvelle colonie a été transportée sur un site plus adapté à Gambais afin d'y couler des jours plus heureux que sur un coin de trottoir.

## Projet de transformation de la cabine téléphonique en boîte à livres



Depuis un certain temps, la municipalité réfléchit sur l'usage qui pourrait être fait de l'ancienne cabine téléphonique située sur le parvis de la Mairie, que nous avons demandé à France Télécom de laisser à notre disposition comme souvenir d'une époque où les téléphones portables n'existaient pas. Ce vestige du passé peut cependant accueillir de nouveaux usages ! Et ce témoignage du passé a inspiré le chanteur Soprano qui y est venu tourner une séquence.

Les différentes réflexions ont abouti à la possibilité de la transformer en une « boîte à livres » où chacun pourrait y déposer et/ou emprunter des livres gratuitement. Outre le fait d'encourager le partage et le don, ce projet permettrait de favoriser l'accès à la culture pour tous en rendant les livres accessibles à n'importe quel moment.

Et Ninon Klein a pris en main le projet sur la base d'une consultation. La concrétisation devrait se faire avant la fin de l'année.

## Collectes

**Déchets verts** : le lundi jusqu'au 6 décembre 2021.

Ne sortez pas les sacs de déchets verts avant le dimanche soir.

**Prochaine collecte des encombrants** : 1<sup>er</sup> décembre 2021

## Graines d'écolo-écoliers



Ce sont deux partenariats qui sortent un peu de l'ordinaire, que les jardiniers de Houdan ont organisé avec nos écoles et qui ont été mis en place suite à différentes discussions de préparation, en lien également avec l'association Hou ? Dans la Nature.

Que ce soit à l'École Jeanne d'Arc avec cette fois-ci, des maternelles en action, ou à l'École Primaire avec des CE2/CM1, tout s'inscrit dans le programme scolaire qui met en avant l'éducation au développement durable. Partenariats qui ont permis de donner un sens concret à ces valeurs, par la participation à la plantation des fleurs d'été dans les espaces verts de la commune, la contribution à l'embellissement de la ville, du cadre de vie de leur école et donc de celui des écoliers aussi.

Pour l'École Jeanne d'Arc, il s'agissait, pour cette première fois, de faire explorer le monde du vivant en fleurissant le parterre du Monument aux Morts, en continuité du travail fait en classe sur les besoins de la graine.

Pour l'École publique, il s'agissait ici de participer aux plantations dans les jardinières de la Rue d'Épernon, d'y ajouter des objets de décoration fabriqués par les élèves, permettant ainsi de travailler aussi sur le recyclage...

Et en plus de l'apprentissage des notions sur la pollution, le réchauffement climatique, cela aide également pour apprendre à connaître mieux sa ville, à devenir un citoyen éco-responsable tout en découvrant le métier de jardiner ou de paysagiste.

*Comme quoi, on peut atteindre plusieurs objectifs par la même action : pensons-y dans tous ces petits gestes qu'on peut avoir au quotidien et qui peuvent aider à changer les choses.*



## Les jeux drôlympiques



Le 22 juin, à l'occasion de la journée olympique mondiale, cette journée a été célébrée par des jeux « drôlympiques » pour fêter en même temps la fin d'année de l'association sportive du collège.



## Quand l'environnement s'invite à



Les élèves des classes de CM1-CM2 ayant beaucoup travaillé sur le sujet de la forêt cette année, Philippe SERAY, adjoint au maire, est venu leur parler en complément de ce qu'ils ont déjà appris, du cas particulier des forêts de mangrove. Cet écosystème menacé qui joue un rôle important dans la fixation du carbone, puisque c'est celui qui en capte le plus, et dont la destruction aurait un impact sur le dérèglement climatique.

Exposé qui a permis d'expliquer les programmes de restauration ou de préservation de la Mangrove, plus particulièrement en Casamance, où près de 10 000 hectares ont été replantés et de présenter en parallèle aux élèves le partenariat qui lie Baïla au Sénégal et Houdan.

Les élèves ont bien participé en posant des questions ou en répondant à celles qui leur étaient posées, au point que le temps libéré par une projection initialement prévue, qui n'a pas pu avoir lieu, a été lui aussi bien occupé par les discussions sur le sujet.

## Soprano et Camille Combal à Houdan !!!



Tout a commencé avec notre cabine téléphonique, celle-là même pour laquelle un appel à idées a été lancé il y a peu de temps, dans le projet de la customiser en boîte à livres... En effet, elle date des années 80 et a été repérée par TF1 Production, dans le cadre de petites scènes, qui viendront rythmer une émission qui passera bientôt à la télévision. Pour celles qui étaient tournées à Houdan, c'est Soprano et Camille Combal qui en étaient les acteurs principaux : le sujet était un retour vers les années 80, ce qui explique les costumes et les attitudes que les deux compères ont pris un apparent plaisir à jouer et même à en rajouter... Le temps du tournage, la cabine a retrouvé un téléphone, ainsi qu'un décor d'affiches de l'époque, qui ont fait s'arrêter certains habitants qui se rendaient en mairie, pour savoir quand et où auraient lieu ces événements... avant de comprendre qu'il s'agissait d'anciens concerts ; la culture nous manque à tous, nous avons hâte de la retrouver.

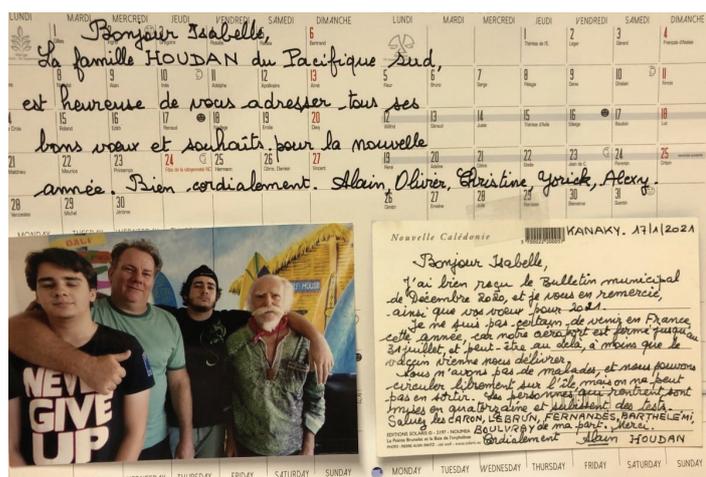
Afin de ne pas gêner le travail des équipes de tournage, nous ne pouvons pas annoncer lorsque des têtes d'affiches aussi connues viennent, mais petit à petit, bien entendu, la population qui passait s'est intéressée à cette effervescence sur le parvis et a reconnu les vedettes. Personnages drôles et sympathiques, Soprano et Camille, entre les prises, se sont laissés approcher en toute simplicité et gentillesse, pour échanger quelques mots, signer des autographes et faire des photos. Ils se sont intéressés à la ville, se sont dits charmés de son ambiance et Soprano a aussi admiré notre donjon.

Le tournage s'est ensuite poursuivi rue de la Vignette, avec une voiture qui aurait pu faire croire que Starsky et Hutch allaient bientôt débarquer... Tout s'y est déroulé dans la même bonne humeur, avec le même respect de déranger le moins possible les riverains. Le tournage rue de la vignette n'a pas duré plus d'une heure. Ce témoignage montre une ambiance bon enfant partagée par les seuls riverains de la rue :

« A peine la rue barrée par quelques poubelles, des riverains sont sortis pour regarder. Mr N est arrivé avec sa voiture pendant le tournage, que l'on a amené le plus près de chez lui. Les gardes du corps lui ont porté ses courses et il s'est assis sur le pas de sa porte pour regarder. Il a même proposé de reculer sa voiture pour boucher la rue. Les patients du dentiste sont sortis sans problème et avec le sourire. Un habitant filmait à l'étage au-dessus des escaliers, et Soprano et Camille ont plaisanté avec lui. Une dame habitant là aussi est descendue et a offert des gâteaux à l'équipe. Quelques personnes sont venues faire des photos. Les gens étaient curieux et intéressés en reconnaissant Soprano »

Et de partir, après avoir veillé à tout remettre en place, et de remercier, pour le chaleureux accueil qu'ils avaient reçu.

## Des nouvelles de la Famille Houdan du bout du monde (en Nouvelle Calédonie)

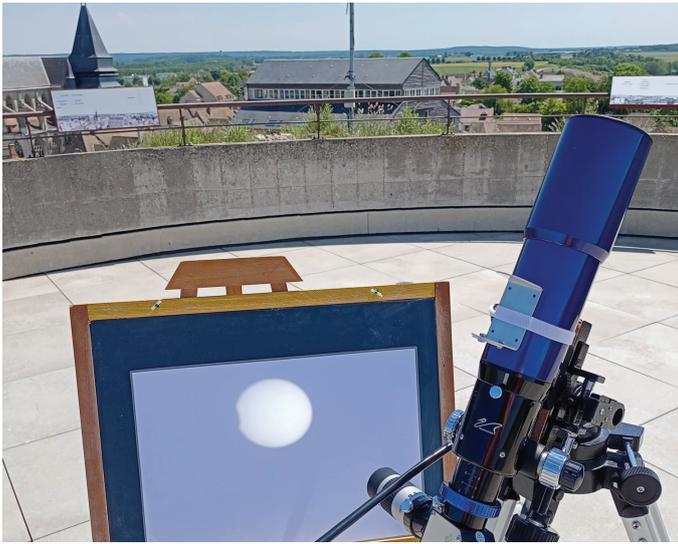


Avec à sa tête, Alain, 82 ans, avec qui nous correspondons depuis quelques années.

Cette fois-ci, il répondait à l'envoi du bulletin municipal que nous lui avons envoyé début janvier, accompagné de nos vœux.

Et, en même temps que nous renvoyer un magnifique calendrier de vues de Nouvelle Calédonie, il nous donne quelques informations sur la pandémie là-bas.

## Au Donjon



Le Donjon de Houdan est, certes, resté fermé au public, mais pendant ce temps, entre ses murs, se sont préparées beaucoup de choses pour la réouverture tant attendue !

Le joli mois de mai a été astronomique avec l'exposition «La place de l'humain dans l'Espace et le Temps» proposée jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2021 avec des interruptions dues aux problèmes d'étanchéité du Donjon.

En juin, le Donjon a accueilli des scolaires d'élémentaires et de collégiés pour une visite de l'exposition, une animation «planétaire» et une observation du Soleil.

Trois animations astronomiques : météorite, planétaire et exoplanète ont été proposées le dernier week-end de mai par les associations partenaires du Donjon : F Hou Hands-On Universe France (porteur du projet), Vigie Ciel et la SAF (Société Astronomique de France). C'est l'Association Le donjon de Houdan qui a financé le projet sur Houdan. Jean-François Gely a exposé ses photos aussi. En tout, il y avait 9 animateurs et animatrices et deux bénévoles de l'association du Donjon, Pierre Chauvin et Christophe Veillé. 4 Classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup> de Maulette, Houdan et Montfort l'Amaury ont participé le vendredi (105 élèves au total + une dizaine d'accompagnatrices/teurs). Le samedi il y a eu 131 participants aux ateliers.

En partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Houdanais, se préparent 2 « escape games » entièrement faits maison. Un fantôme hante le Donjon. Dans la cuve du château d'eau, parmi 6 personnages historiques réels, ou inspirés, vous devrez découvrir qui est ce fantôme et pourquoi il est là, afin de le délivrer. Pendant ce temps, Gudule, la sorcière qui occupe la Salle Basse, ne sait plus où elle a mis sa recette de bonne santé. Il faudra l'aider à la retrouver dans le temps imparti sinon... elle vous mange ! Les équipes du Donjon et de l'Office du T. espèrent pouvoir vous proposer ces jeux pendant trois jours, en octobre, pour Halloween... Une billetterie sera en place sur le site du Donjon.

*Tous ces événements seront accessibles selon un protocole sanitaire strict et sont, bien entendu, dépendants des décisions gouvernementales concernant l'ouverture de nos lieux de culture. Renseignements et inscriptions sur le site du donjon : [www.ledonjondehoudan.fr](http://www.ledonjondehoudan.fr).*

## Le concert de la Saint Christophe



Cette année encore, la fête de la Saint Christophe s'est tenue dans un format particulier puisque la période de confinement n'a pas permis d'appeler à la réalisation de chars fleuris qui auraient peut-être dû rester dans leurs remises si les conditions sanitaires ne permettaient pas le défilé du traditionnel corso.



Rien donc le dimanche 27 juin, par ailleurs jour d'élection mais un marché artisanal et de produits locaux, une exposition de vieilles voitures, le samedi 26 juin à compter de 17 h, place de la Tour suivis à 20 h 30 d'un concert gratuit du groupe Éponyme avec spectateurs assis, jauge sanitaire et entrée réservée aux seules personnes munies d'un billet d'accès. Mais quelle ambiance au concert ! Le public s'est régalé de ce moment festif en plein air, de la musique retrouvée en live. Les artistes du groupe étaient aussi heureux que le public : ils étaient enchantés de l'accueil qui leur a été réservé.



## Exposition dans l'église



Du 28 mars au 11 avril, l'église de Houdan a accueilli une installation artistique stimulante. Georges Coran est une belle figure d'artiste, dans le sillage de l'école de Paris. Il était à l'honneur dans l'exposition B.A.C.H. à La Tannerie (qui n'a pu aller à son terme).



Ses œuvres d'«art sacré» cherchaient un nouveau lieu et un nouveau moment pour être exposées. Respectant les contraintes du moment, liées tant à la crise sanitaire qu'aux travaux de sécurisation de notre église fragilisée, cette initiative a fait signe à tous, aux familiers de ce site autant qu'aux passants.

Au dernier jour de l'exposition, un moment de discussion et de partage à la fois sur l'exposition et les travaux, a eu lieu en présence de la fille de l'artiste, Claude Coran, du Père Bothuan, du Maire Jean-Marie Tétart, des adjoints Gilles Cabaret (travaux) et Philippe Seray (culture), Carine Catogni (Développement Durable), et conseillère déléguée Isabelle Lebrun (environnement), ainsi que de l'architecte en charge des travaux, Mr Touchard.

## Conférence sur les J. O.



Le mercredi 23 juin, la première manifestation labellisée « Terre de jeux 2024 » s'est déroulée au stade avec une conférence de Michel Merkel sur l'histoire des Jeux Olympiques, en présence des joueurs du club de football, de parents et de quelques élus. Un moment formidable où sport, histoire et humanité se sont mêlés, au rythme d'un diaporama qui a passionné l'assistance.



## Ville en musique

C'était une première, un nouveau format pour la fête de la musique à Houdan ! D'abord fixée le 19 juin, puis reportée en raison des contraintes sanitaires, « Ville en musique » a pu se dérouler samedi 3 juillet en toute liberté. Ce samedi-là, dans un centre-ville fermé à la circulation, nos rues ont appartenu aux piétons qui en ont largement profité.

Elus et personnels de la ville, au côté de l'association des commerçants avaient organisé un samedi exceptionnel composé d'une nocturne d'animation commerciale associée à des groupes de musique, à différents endroits de la ville. Les promeneurs pouvaient ainsi aller de l'un à l'autre en toute quiétude, au gré de leur goût ou de leur curiosité, ou simplement s'arrêter un moment devant un groupe installé non loin d'une boutique dans laquelle ils souhaitaient se rendre.



Et quelle ambiance dans nos rues ! C'est que le programme musical, disponible en version papier dans les commerces, était riche, varié et complet. Étalaé de 15 h à 23 h, il avait lieu sur différents sites : la ferme Deschamps, la place de l'église, devant l'hôpital et à l'angle de la rue de Paris et de l'Enclos. Et les musiciens présents, en solo ou en groupe, ont enchanté la foule ! Il y avait le Chœur Voulouzkan, Graine d'AM, Melone, Origo, Nicolas Millet, Lesglandsd'eure, Feel the Mood, Garden Family, le chanteur Gry, VI&PI, l'Ecole de Salsa, Sol de Cuba. Des rythmes et des styles différents, de quoi satisfaire un public nombreux qui a bien profité de leur présence et beaucoup apprécié cette animation dans nos rues, en participant joyeusement aux cours collectifs de salsa et de rumba qui ont été offerts.

Houdan est resté en musique jusqu'à 23 heures, la pluie a épargné orchestres, promeneurs, et terrasses. Après une semaine au temps particulièrement maussade, nous avons eu beaucoup de chance que le soleil nous ait accompagné pour notre "Ville en Musique".

Nous nous sommes réjouis, après tous ces mois de restrictions de mouvements, dans cette période encore anxiogène, de voir des gamins s'amuser à faire de la patinette dans nos rues, de voir des familles déambuler en toute liberté, de voir des terrasses pleines, de voir des jeunes, des moins jeunes profiter ensemble, en musique, des rues de notre ville, de voir des commerçants s'associer à cette fête. Nous sommes heureux d'avoir vu des gens heureux !

Merci aux organisateurs - Commune et Association des Commerçants du Pays Houdanais - pour cette initiative. Nul doute qu'elle sera reconduite mais l'évaluation qui va en être faite devra aussi trouver la meilleure solution pour à la fois assurer une réussite commerciale pour nos commerçants et une manifestation musicale de rue la plus libre et la plus intense. Cela passera sans doute par une fermeture plus tardive du centre-ville au stationnement et à la circulation !

## AGENDA

**Vendredi 3 septembre**, cinéma plein air gratuit, film « La bonne épouse », à la Ferme Deschamps organisé par la commune avec en première partie le groupe de rock Origo.

**Samedi 4 septembre** : Forum des associations.

**Samedi 11 septembre**, le Département des Yvelines organise une séance de projection gratuite, en plein air d'un opéra «Le Barbier de Séville», à la Ferme Deschamps avec en première partie la chanteuse Florence P.

**Les 24-25 et 26 septembre** : 952<sup>ème</sup> foire Saint-Matthieu sur le thème médiéval.

**Samedi 2 octobre**, Adrien Absolu, l'auteur du livre « Les disparus du Joola » viendra faire une conférence sur ce terrible naufrage qui s'est produit au Sénégal en 2002.

**Les 15, 16 et 17 octobre**, organisation de la 1<sup>ère</sup> édition d'un festival de théâtre à la salle des fêtes avec au programme :

- vendredi 15 octobre à 20 h 30 : «André le Magnifique» par les Mordus (Beynes)
- samedi 16 octobre à 16 h 00 : «L'Ecole de la Médisance» par les Jeux dits de la Bruyère (Poissy)
- samedi 16 octobre à 20 h 30 : «La Nonna» par les Baladins de Marly (Marly le roi)
- dimanche 17 octobre à 15 h 30 : «Mort ou Vif» par les Elles et Les Ils (Villepreux)

## La Fête nationale



Malgré le temps incertain, surveillant de près toutes les météo possibles, nous avons décidé de maintenir toutes les festivités prévues, et nous avons bien fait !

Comme par magie, le vilain temps s'est arrêté une heure avant le début de la descente aux lampions, et la fête a pu commencer.

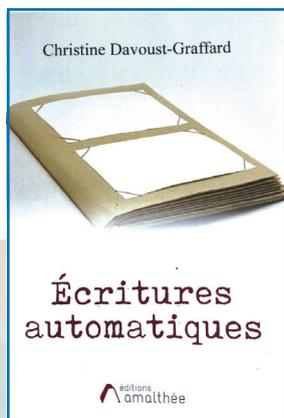
Et quelle fête ! Avec un public très nombreux, tellement heureux de retrouver ces moments festifs et de les partager avec la famille, les amis, les voisins... Le plaisir des enfants de défiler dans la nuit, en tenant fièrement leur lampion ! Le plaisir des adultes avec la fanfare Boa Brass Land, venue nous régaler de ces airs qui vous donnent, de suite, des fourmis dans les jambes, le plaisir du spectacle donné par nos majorettes de la Dixmude, le plaisir d'un feu d'artifice, éclatant, au final bleu-blanc-rouge grandiose, le plaisir des jeunes à retrouver la danse au bal jusqu'à 2 heures du matin et de s'en donner à cœur joie, le plaisir des autres d'aller à la buvette tenue pour l'occasion par le Comité de Jumelage...

Et ça c'était pour le 13 au soir ! Parce qu'il y a eu le plaisir de ce repas champêtre le 14 juillet, sous le regard bienveillant



de notre donjon. Là aussi, les houdanais ont été fidèles à ce rendez-vous annuel, où ce sont les élus qui font le service. Un moment de partage unique dans l'année, autour d'une table mais aussi de jeux. Jeux de toujours qui ont toujours le même grand succès : les petits s'affrontent entre eux, à la course en sac ou au tir à la corde... Puis les grands, pour enfin se terminer par une compétition entre la population d'un côté et les élus de l'autre ! Le tout dans une ambiance bon enfant de rires et de joie palpable, que l'on fait durer, en rangeant, ensemble, tout ce qui a servi à si bien nous réunir, le temps d'un 14 juillet à Houdan... Bravo et merci à tous ceux dont la présence a permis ce formidable moment de partage, et que le sens de la Fête Nationale, l'union, soit aussi joyeusement vécu !

## Houdan a du talent



Dans la rubrique « Talents Houdanais » : une auteure bien de chez nous, Christine Davoust-Graffard, avec son livre « Écritures automatiques ».

Ce livre est un régal ! C'est à la fois plaisant, drôle et dramatique, touchant et prenant, d'une grande humanité, abordant pourtant des sujets graves... L'histoire, sur fond de tableau tellement vivant de Houdan à l'époque des grandes années des exploitations avicoles, décrit si bien la vie courante de notre petite ville, qu'on a du mal à croire que c'est une fiction... Pour qui connaît bien la ville, il s'y promène au gré des méandres du roman.

*Tout commence avec une vieille femme houdanaise qui est placée à la Roseraie, parce qu'apparemment elle est à la fois au début des symptômes Alzheimer, et qu'en même temps, c'est une pensionnaire « difficile » à qui on conseille d'écrire ses mémoires...*

A vous de le découvrir, et nous vous souhaitons de passer un aussi bon moment avec ce livre que nous l'avons fait ! **Vous pouvez vous procurer ce livre à la Librairie La Fabrique du Monde à Houdan.**

## SI HOUDAN M'ÉTAIT CONTÉ... ou petit portrait de la ville au 18<sup>es</sup> (à partir de 1701)

*Pour imaginer un peu ce qu'était la petite ville et ses environs, il faut remuer les papiers d'archives, assez inégaux par l'intérêt qu'ils présentent, et surmonter les obstacles qu'apportent les écritures autant par la calligraphie que par l'orthographe, en plus de l'évolution de la langue en elle-même. Mais en glanant ici et là une précision, un détail, le puzzle se complète et la ville, ses habitants et ceux des environs sortent de l'ombre et reprennent vie.*

Les seuls textes du XV<sup>es</sup> (à partir 1401) sont des textes de donations faites à l'église de Houdan, par des « marchands ». Il faut se souvenir que notre église ne s'est pas construite avec les dons du clergé, ni de seigneurs, mais par les dons des habitants eux-mêmes. Au 16<sup>es</sup> (1501 à 1600), quelques renseignements sur la construction de l'église permettent de conclure qu'il y avait des habitants « ayant du bien » et, pour le salut de leur âme, ils en donnaient à leur paroisse Saint-Jacques-Saint-Christophe. Au 17<sup>e</sup> et 18<sup>es</sup> (1601 à 1800) les habitants sont moins généreux, il a fallu près de 250 ans pour construire l'église (commencée au début du 16<sup>es</sup>, elle était terminée et en bon état au moment de la Révolution – de 1517 à 1777), mais les papiers sont plus abondants, et nous faisons plus ample connaissance avec les lieux et les gens.

Les indications sur la ville à l'époque nous sont fournies par un plan datant de 1692. Plan établi au moment de l'échange fait entre Louis XIV et le Duc de Luynes : ce dernier devenait Seigneur de Houdan mais il devait donner au roi des terres du Duché de Chevreuse pour agrandir le parc du Château de Versailles.

**C'est dans la première enceinte** limitée par « les fossés de l'enclos » (actuelle rue des Fossés) que se groupent beaucoup de petites maisons : salle basse, chambre et cour. L'église est alors située « hors les murs », face à la « porte de sortie » de l'enceinte qui cerne le Houdan d'alors, la Porte d'Epernon (située au carrefour de la rue de l'enclos et de la rue des Fossés – à l'arrière du café de La Paroisse) sa porte « d'entrée » étant en bas, au début de la rue de l'Enclos, la Porte de Paris.

**Cette première enceinte, devenue trop petite,** fait que la ville s'étend

au-delà. Ce sont alors les faubourgs de Houdan, les parties de la ville qui débordent de son enceinte. Autour de l'église et de la Grande Rue, les maisons semblent un peu plus vastes : « salle-basse, chambre, laverie, cour et puits », « salle-basse-escalier », « salle-basse, cour, cuisine », « salle, cuisine, écurie » ... Il y a aussi « boutique, salle-basse, écurie et cour ». Sur le plan, les auberges sont au nombre d'une dizaine. Vingt-deux noms différents nous sont connus mais il est difficile de prouver que toutes les auberges ont existé à la même époque.

Le Plat d'Étain, où l'aubergiste était « étapier » puis « diligencier », le Cygne, la Fleur de Lys et l'Écu de France se situent aisément. Le Plat d'Étain et le Cygne subsiste. L'hostellerie de la Fleur de Lys est une des maisons à pans de bois. Il reste une partie de l'Écu de France face à la Fleur de Lys (aujourd'hui des appartements) et la rue des Clos de l'Écu (arrière de cette hostellerie) reste le souvenir de l'auberge la plus active du 18<sup>e</sup> siècle.

**N'oublions pas que la circulation routière, civile et militaire était considérable à Houdan à cette époque.** Les chambres dans les auberges étaient peu nombreuses, et les voyageurs couchaient « en dortoir » dans les greniers, si l'on en croit les expropriations d'auberges qui ont été faites à la fin du 17<sup>e</sup> siècle en vue de l'élargissement des routes.

Le Duc de Luynes, tout seigneur de Houdan qu'il était, n'avait pas de maison dans la ville, si ce n'est l'Auditoire (à la hauteur du n°54 actuel de la rue d'Epernon) qu'il prêtait aux officiers municipaux pour y tenir leurs séances. Il possédait aussi le Donjon qui servait de prison, et la « Halle au Bled » (devant le porche de l'église, au début de la rue de l'Enclos) où l'on percevait les redevances lors du marché qui se tenait le mercredi (car il y en avait beaucoup d'autres) « réputé un des plus beaux du royaume et est fait comparaison d'y celui aux marchés de Neubourg, de Poissy et de Pontoise ».

Les quelques demeures plus vastes qui existaient appartenaient à des « notables », officiers retraités ou « bourgeois ». En tout 4 ou 5 familles. Ces maisons existent encore, elles ont subi des transformations, mais contrairement



aux autres constructions elles ne sont pas en pans de bois avec remplissage, mais en « dur », moellons et grès. Ces maisons comprenaient en plus de l'habitation, des dépendances : cour, fournil, écuries, jardin et souvent « clos de terre ».

Après l'expansion autour de l'église, c'est vers les faubourgs et portes, de Saint Jean, de Paris et surtout d'Epernon que la ville s'agrandit. Les « marchands » se retiraient « bourgeois » et s'y installaient.

Le centre habité de la ville avait un diamètre d'environ 600 m. Les maisons étaient ramassées, étroites, s'étendant en profondeur. Il y avait beaucoup de jardins, certains plantés en vignes (d'où le nom de la rue des Vignes et celle de la Vignette). Vers la porte d'Epernon (du côté de l'école primaire), ce sont des enclos, des jardins, voire des champs.

En 1770, la ville compte 1400 à 1500 habitants. C'est moins qu'au début du 16<sup>es</sup> (à partir de 1501), époque à laquelle eu lieu un dénombrement du comté de Montfort par les Ducs de Bretagne (à qui la ville appartenait à ce moment-là). Il y avait alors 800 feux (familles) à Houdan. En comptant 5 personnes par feu (c'est un minimum, les familles comprenant grands-parents, parents et enfants), on arrive à un total de 4000 habitants. **Ce chiffre est exceptionnel** : il est le résultat de la politique des Ducs de Bretagne qui avaient fait venir des populations de « l'Armorique » pour redonner vie à la région après les ravages de la guerre de Cent Ans. Par la suite il y a eu des hauts et des bas, dus aux épidémies, aux guerres. La population ne s'est mise à augmenter que faiblement mais régulièrement qu'à dater de la Révolution Française avec un chiffre connu à cette époque de 1850 habitants.

**Revenons au 18<sup>es</sup>...** Le plan de 1692 indique quelques noms de propriétaires, mais hormis les aubergistes, leur état et leur profession nous sont inconnus. Les recensements n'existaient pas, ce sont donc les registres paroissiaux pour la grande part qui fournissent les renseignements. Les baptêmes nous indiquent la profession du père, du parrain et souvent, la marraine étant fort jeune, la profession du père de cette dernière. Les mariages sont plus riches d'informations avec les pères des deux conjoints et les témoins. Les inhumations indiquent également la profession du défunt, du conjoint et des témoins.

Il en ressort de tout cela que les communes comme Bourdonné, Adainville sont peuplées de meuniers, de laboureurs, de maçons, de couvreurs en *chaume*, de bergers, de journaliers travaillant dans la forêt. A Gambais, il y a plus des menuisiers et des tailleurs d'habits. Certains habitant travaillent au château, comme fermier, journalier ou homme de peine.

A Houdan, la population est différente : il y a les « notables ». Outre le Duc de Luynes, en titre, il y a un chevalier de Saint-Louis M. de Sabrevois, Gerbé de Thoré (*nommé maire « à vie » par Louis XV en 1773*), ancien officier de la Gendarmerie Écossaise du roi, Meslier, Souillard, Grands Hautbois du roi, Poincelet, chirurgien, etc... Puis viennent les fonctionnaires, le procureur ducal, le marchand-receveur du Duc de Luynes, l'échevin (*magistrat principal jusqu'à la Révolution*), l'huissier. Le maître de la Poste aux chevaux est un personnage important, ainsi que le notaire royal. Bourgeois et marchands-bourgeois, titre plus spécialement réservé aux Parisiens, signent comme témoins ou parrains.

**Toutefois, l'état le plus répandu à Houdan est celui de « marchand ».** Marchand-boucher, marchand-aubergiste, boulanger, épicier, charcutier, cordier, tonnelier, bonnetier, chapelier, mégissier (*tanneur*), cordonnier, chandelier (*personne qui fabrique et vend des chandelles de suif selon des règles très encadrées*), marchand de toile et de drap, chacun gardant sa spécialité. Viennent ensuite les artisans, maîtres et compagnons, menuisiers, etc..., tailleurs d'habits, quelques laboureurs, des « manouvriers » (*manœuvres agricoles*), peu de journaliers, des vignerons, des postillons (*celui qui montait les chevaux d'un attelage*).

Très peu de domestiques, ou de servantes. Les seuls nommés sont employés chez M. de Maulette ou au château de Raconis (*à Gambais*). Parmi les manœuvres, signalons les « portefaix » (*porteurs de fardeaux*) car Houdan est depuis le 16<sup>es</sup> (*à partir 1501*) un important marché de blé et pour manier ces précieux sacs de grains ou de farine, il faut des hommes spécialisés, qui d'ailleurs font grève quand ils se jugent insuffisamment rétribués.

**Les femmes du pays ne semblent pas avoir de profession au 18<sup>es</sup> :** une seule servante et une couturière parmi des quantité d'actes ! Dans les campagnes, beaucoup de nourrices, femmes de journaliers ou de compagnons-artisans. Il est certain que les femmes, qui avaient de très grandes familles à cette époque n'avaient guère d'autre possibilité que de s'occuper de leur nombreuse progéniture quand elles les gardaient chez elles.

Sur la route de Paris à Brest passaient des soldats, des forçats, mais aussi des nourrices qui, originaires du Diocèse du Mans, d'Évreux ou de Lisieux, venant de Paris où elles avaient été chercher les bébés, ramenaient ces tout-petits chez elles. Le voyage devait être une rude épreuve pour les nourrissons, car beaucoup mourraient à Houdan « *entre les mains de leur nourrice* » et c'est à l'Auberge de la Cloche que ces femmes s'arrêtaient. Auberge qui bordait la route de Dreux et, coïncidence peut être volontaire, se trouvait en face du cimetière.

Pour achever cette esquisse de la population de Houdan au 18<sup>es</sup>, nous aurions aimé connaître l'aspect physique et le caractère des habitants à cette époque, mais nul document, aucune silhouette, même de notable ne nous est connu. Seuls 2 textes, du début 19<sup>e</sup>, nous donnent des descriptifs pour le moins subjectifs...

Le 1<sup>er</sup> émane d'Armand Cassan, ancien sous-préfet de Mantes. D'après lui, les hommes de notre territoire « *ont en général la taille élevée, la constitution forte, le visage plein et coloré, l'œil vif, la démarche assurée ; les femmes y sont grandes et belles ; elles ont la figure légèrement allongée et expressive, la peau blanche, de beaux sourcils, de belles dents et la chevelure épaisse, sans être longue* ». Le portrait est d'autant plus flatteur que les habitants des environs sont beaucoup moins bien traités : « *ils ont l'air épuisés, défaits. Leurs enfants sont chétifs tandis que pour Houdan, ils sont gros, gras et jouf-*

*flus, forts et musculeux, au teint vermeil, annonçant des parents robustes et sains* ». Selon ce même auteur, du point de vue moral, l'habitant est « *actif, laborieux, économe, intelligent, naturellement doux, bienveillant, bon époux, excellent père. Comme citoyen, il se caractérise par le respect des lois et la modération politique, mais aucun sacrifice ne coûterait à son patriotisme pour le maintien de l'ordre et de la liberté* ». De telles qualités l'amène tout naturellement à la conclusion « *qu'ici les hommes sont meilleurs que partout ailleurs* ».

Ce sous-préfet devait être particulièrement bienveillant, voire un tantinet flatteur, car il y a un son de cloche diamétralement opposé, qui vient d'un article intitulé *Silhouette houdanaise* paru dans un journal éphémère des cantons de Houdan et Montfort l'Amaury...

« *L'enfant du pays croit être, par le seul fait qu'il est natif de Houdan, le roi de la création, pour le moins le propriétaire du territoire Houdanais. Bien qu'il forme une race particulière, rien au physique, ne le distingue des autres européens. Il est casanier, routinier, grincheux, potinier et gouailleur. Agé de 50 ou 60 ans, cet individu entêté raisonne peu et proteste toujours. Il a constamment protesté contre les transformations de sa ville. La rectification d'une rue, en changeant son horizon, a changé ses habitudes. C'est la routine incarnée. Ses opinions politiques sont presque nulles. Peu lui importe la forme du gouvernement pourvu qu'il soit houdanais, encore et toujours. Pour admettre le voisinage, il faut qu'il exerce des qualités potinières dont la nature l'a si généralement pourvu* ».

Cette fois, on trouve une sévérité exagérée, il faut donc faire une moyenne entre ces opinions extrêmes.

Disons que dans tout houdanais, comme dans tout être, hier comme aujourd'hui, il y a de l'excellent, du bon... et... du moins bon.



## Le recrutement d'un manager de commerces de centre ville

Le commerce de proximité n'est pas seulement un service à la population, c'est aussi l'âme de notre ville et un facteur déterminant de convivialité.

Nous avons la chance, qu'en conjuguant la volonté constante de le protéger et de le développer, à laquelle s'ajoute la qualité de nos commerçants - qui sont accueillants, compétents et imaginatifs - de disposer encore d'un réseau de commerces dense et varié qu'il faut continuer à défendre, accompagner, aider dans les évolutions et les adaptations qui s'imposent.

Le programme « Petites Villes de Demain » a aussi cette ambition et accorde aux communes des aides financières pour recruter des « managers de ville » dans le but, en liaison avec l'association des commerçants, d'apporter l'aide aux projets individuels des commerçants et impulser des actions collectives.

Cassandra Robert a été recrutée à cet effet à 3/5<sup>ème</sup> de temps, les deux autres cinquièmes de temps étant dédiées à la CC Pays Houdanais pour des actions utiles à l'ensemble des commerces du Pays Houdanais.



### Nouveaux commerces à Houdan

**Chomalee**  
5 Boulevard de la Gare  
Restaurant Thaiï

**Changements de propriétaires**  
**Chez Pépito**  
Pizzeria - 6 rue du Mont Rôti  
**Le Rallye**  
Bar Tabac - 24 rue d'Épernon

## La carte des cartes « Allô restos »



**allô restos**  
LES CARTES À LA CARTE  
Plats à emporter

**Au Houdanais Gourmet**  
Place du Lionjon  
78550 Houdan  
Tel : 01 30 XX XX XX  
Mail : ccph@payshoudanais.fr

Un visuel de votre façade (si vous en avez un)

Le seul élément modifiable chaque semaine :

Votre carte de la semaine (ou mois) avec tarif des plats associés. Format pdf, ou jpeg de préférence, ou word

Vos jours, horaires pour passer commande

Les indications pour passer commande

Les indications pour récupérer la commande

Plats à emporter

Préparer votre commande à l'avance et la récupérer sur place

1. Commander

2. Récupérer

3. Payer

4. Emporter

5. Récupérer

6. Payer

7. Emporter

8. Récupérer

9. Payer

10. Emporter

11. Récupérer

12. Payer

13. Emporter

14. Récupérer

15. Payer

16. Emporter

17. Récupérer

18. Payer

19. Emporter

20. Récupérer

21. Payer

22. Emporter

23. Récupérer

24. Payer

25. Emporter

26. Récupérer

27. Payer

28. Emporter

29. Récupérer

30. Payer

31. Emporter

32. Récupérer

33. Payer

34. Emporter

35. Récupérer

36. Payer

37. Emporter

38. Récupérer

39. Payer

40. Emporter

41. Récupérer

42. Payer

43. Emporter

44. Récupérer

45. Payer

46. Emporter

47. Récupérer

48. Payer

49. Emporter

50. Récupérer

51. Payer

52. Emporter

53. Récupérer

54. Payer

55. Emporter

56. Récupérer

57. Payer

58. Emporter

59. Récupérer

60. Payer

61. Emporter

62. Récupérer

63. Payer

64. Emporter

65. Récupérer

66. Payer

67. Emporter

68. Récupérer

69. Payer

70. Emporter

71. Récupérer

72. Payer

73. Emporter

74. Récupérer

75. Payer

76. Emporter

77. Récupérer

78. Payer

79. Emporter

80. Récupérer

81. Payer

82. Emporter

83. Récupérer

84. Payer

85. Emporter

86. Récupérer

87. Payer

88. Emporter

89. Récupérer

90. Payer

91. Emporter

92. Récupérer

93. Payer

94. Emporter

95. Récupérer

96. Payer

97. Emporter

98. Récupérer

99. Payer

100. Emporter

101. Récupérer

102. Payer

103. Emporter

104. Récupérer

105. Payer

106. Emporter

107. Récupérer

108. Payer

109. Emporter

110. Récupérer

111. Payer

112. Emporter

113. Récupérer

114. Payer

115. Emporter

116. Récupérer

117. Payer

118. Emporter

119. Récupérer

120. Payer

121. Emporter

122. Récupérer

123. Payer

124. Emporter

125. Récupérer

126. Payer

127. Emporter

128. Récupérer

129. Payer

130. Emporter

131. Récupérer

132. Payer

133. Emporter

134. Récupérer

135. Payer

136. Emporter

137. Récupérer

138. Payer

139. Emporter

140. Récupérer

141. Payer

142. Emporter

143. Récupérer

144. Payer

145. Emporter

146. Récupérer

147. Payer

148. Emporter

149. Récupérer

150. Payer

151. Emporter

152. Récupérer

153. Payer

154. Emporter

155. Récupérer

156. Payer

157. Emporter

158. Récupérer

159. Payer

160. Emporter

161. Récupérer

162. Payer

163. Emporter

164. Récupérer

165. Payer

166. Emporter

167. Récupérer

168. Payer

169. Emporter

170. Récupérer

171. Payer

172. Emporter

173. Récupérer

174. Payer

175. Emporter

176. Récupérer

177. Payer

178. Emporter

179. Récupérer

180. Payer

181. Emporter

182. Récupérer

183. Payer

184. Emporter

185. Récupérer

186. Payer

187. Emporter

188. Récupérer

189. Payer

190. Emporter

191. Récupérer

192. Payer

193. Emporter

194. Récupérer

195. Payer

196. Emporter

197. Récupérer

198. Payer

199. Emporter

200. Récupérer

201. Payer

202. Emporter

203. Récupérer

204. Payer

205. Emporter

206. Récupérer

207. Payer

208. Emporter

209. Récupérer

210. Payer

211. Emporter

212. Récupérer

213. Payer

214. Emporter

215. Récupérer

216. Payer

217. Emporter

218. Récupérer

219. Payer

220. Emporter

221. Récupérer

222. Payer

223. Emporter

224. Récupérer

225. Payer

226. Emporter

227. Récupérer

228. Payer

229. Emporter

230. Récupérer

231. Payer

232. Emporter

233. Récupérer

234. Payer

235. Emporter

236. Récupérer

237. Payer

238. Emporter

239. Récupérer

240. Payer

241. Emporter

242. Récupérer

243. Payer

244. Emporter

245. Récupérer

246. Payer

247. Emporter

248. Récupérer

249. Payer

250. Emporter

251. Récupérer

252. Payer

253. Emporter

254. Récupérer

255. Payer

256. Emporter

257. Récupérer

258. Payer

259. Emporter

260. Récupérer

261. Payer

262. Emporter

263. Récupérer

264. Payer

265. Emporter

266. Récupérer

267. Payer

268. Emporter

269. Récupérer

270. Payer

271. Emporter

272. Récupérer

273. Payer

274. Emporter

275. Récupérer

276. Payer

277. Emporter

278. Récupérer

279. Payer

280. Emporter

281. Récupérer

282. Payer

283. Emporter

284. Récupérer

285. Payer

286. Emporter

287. Récupérer

288. Payer

289. Emporter

290. Récupérer

291. Payer

292. Emporter

293. Récupérer

294. Payer

295. Emporter

296. Récupérer

297. Payer

298. Emporter

299. Récupérer

300. Payer

301. Emporter

302. Récupérer

303. Payer

304. Emporter

305. Récupérer

306. Payer

307. Emporter

308. Récupérer

309. Payer

310. Emporter

311. Récupérer

312. Payer

313. Emporter

314. Récupérer

315. Payer

316. Emporter

317. Récupérer

318. Payer

319. Emporter

320. Récupérer

321. Payer

322. Emporter

323. Récupérer

324. Payer

325. Emporter

326. Récupérer

327. Payer

328. Emporter

329. Récupérer

330. Payer

331. Emporter

332. Récupérer

333. Payer

334. Emporter

335. Récupérer

336. Payer

337. Emporter

338. Récupérer

339. Payer

340. Emporter

341. Récupérer

342. Payer

343. Emporter

344. Récupérer

345. Payer

346. Emporter

347. Récupérer

348. Payer

349. Emporter

350. Récupérer

351. Payer

352. Emporter

353. Récupérer

354. Payer

355. Emporter

356. Récupérer

357. Payer

358. Emporter

359. Récupérer

360. Payer

361. Emporter

362. Récupérer

363. Payer

364. Emporter

365. Récupérer

366. Payer

367. Emporter

368. Récupérer

369. Payer

370. Emporter

371. Récupérer

372. Payer

373. Emporter

374. Récupérer

375. Payer

376. Emporter

377. Récupérer

378. Payer

379. Emporter

380. Récupérer

381. Payer

382. Emporter

383. Récupérer

384. Payer

385. Emporter

386. Récupérer

387. Payer

388. Emporter

389. Récupérer

390. Payer

391. Emporter

392. Récupérer

393. Payer

394. Emporter

395. Récupérer

396. Payer

397. Emporter

398. Récupérer

399. Payer

400. Emporter

401. Récupérer

402. Payer

403. Emporter

404. Récupérer

405. Payer

406. Emporter

407. Récupérer

408. Payer

409. Emporter

410. Récupérer

411. Payer

412. Emporter

413. Récupérer

414. Payer

415. Emporter

416. Récupérer

417. Payer

418. Emporter

419. Récupérer

420. Payer

421. Emporter

422. Récupérer

423. Payer

424. Emporter

425. Récupérer

426. Payer

427. Emporter

428. Récupérer

429. Payer

430. Emporter

431. Récupérer

432. Payer

433. Emporter

434. Récupérer

435. Payer

436. Emporter

437. Récupérer

438. Payer

439. Emporter

440. Récupérer

441. Payer

442. Emporter

443. Récupérer

444. Payer

445. Emporter

446. Récupérer

447. Payer

448. Emporter

449. Récupérer

450. Payer

451. Emporter

452. Récupérer

453. Payer

454. Emporter

455. Récupérer

456. Payer

457. Emporter

458. Récupérer

459. Payer

460. Emporter

461. Récupérer

462. Payer

463. Emporter

464. Récupérer

465. Payer

466. Emporter

467. Récupérer

468. Payer

469. Emporter

470. Récupérer

471. Payer

472. Emporter

473. Récupérer

474. Payer

475. Emporter

476. Récupérer

477. Payer

478. Emporter

479. Récupérer

480. Payer

481. Emporter

482. Récupérer

483. Payer

484. Emporter

485. Récupérer

486. Payer

487. Emporter

488. Récupérer

489. Payer

490. Emporter

491. Récupérer

492. Payer

493. Emporter

494. Récupérer

495. Payer

496. Emporter

497. Récupérer

498. Payer

499. Emporter

500. Récupérer

501. Payer

502. Emporter

503. Récupérer

504. Payer

505. Emporter

506. Récupérer

507. Payer

508. Emporter

509. Récupérer

510. Payer

511. Emporter

512. Récupérer

513. Payer

514. Emporter

515. Récupérer

516. Payer

517. Emporter

518. Récupérer

519. Payer

520. Emporter

521. Récupérer

522. Payer

523. Emporter

524. Récupérer

525. Payer

526. Emporter

527. Récupérer

528. Payer

529. Emporter

530. Récupérer

531. Payer

532. Emporter

533. Récupérer

534. Payer

535. Emporter

536. Récupérer

537. Payer

538. Emporter

539. Récupérer

540. Payer

541. Emporter

542. Récupérer

543. Payer

544. Emporter

545. Récupérer

546. Payer

547. Emporter

548. Récupérer

549. Payer

550. Emporter

551. Récupérer

552. Payer

553. Emporter

554. Récupérer

555. Payer

556. Emporter

557. Récupérer

558. Payer

559. Emporter

560. Récupérer

561. Payer

562. Emporter

563. Récupérer

564. Payer

565. Emporter

566. Récupérer

567. Payer

568. Emporter

569. Récupérer

570. Payer

571. Emporter

572. Récupérer

573. Payer

574. Emporter

575. Récupérer

576. Payer

577. Emporter

578. Récupérer

579. Payer

580. Emporter

581. Récupérer

582. Payer

583. Emporter

584. Récupérer

585. Payer

586. Emporter

587. Récupérer

588. Payer

589. Emporter

590. Récupérer

591. Payer

592. Emporter

593. Récupérer

594. Payer

595. Emporter

596. Récupérer

597. Payer

598. Emporter

599. Récupérer

600. Payer

601. Emporter

602. Récupérer

603. Payer

604. Emporter

605. Récupérer

606. Payer

607. Emporter

608. Récupérer

609. Payer

610. Emporter

611. Récupérer

612. Payer

613. Emporter

614. Récupérer

615. Payer

616. Emporter

617. Récupérer

618. Payer

619. Emporter

620. Récupérer

621. Payer

622. Emporter

623. Récupérer

624. Payer

625. Emporter

626. Récupérer

627. Payer

628. Emporter

629. Récupérer

630. Payer

631. Emporter

632. Récupérer

633. Payer

634. Emporter

635. Récupérer

636. Payer

637. Emporter

638. Récupérer

639. Payer

640. Emporter

641. Récupérer

642. Payer

643. Emporter

644. Récupérer

645. Payer

646. Emporter

647. Récupérer

648. Payer

649. Emporter

650. Récupérer

651. Payer

652. Emporter

653. Récupérer

654. Payer

655. Emporter

656. Récupérer

657. Payer

658. Emporter

659. Récupérer

660. Payer

661. Emporter

662. Récupérer

663. Payer

664. Emporter

665. Récupérer

666. Payer

667. Emporter

668. Récupérer

669. Payer

670. Emporter

671. Récupérer

672. Payer

673. Emporter

674. Récupérer

675. Payer

676. Emporter

677. Récupérer

678. Payer

679. Emporter

680. Récupérer

681. Payer

682. Emporter

683. Récupérer

684. Payer

685. Emporter

686. Récupérer

687. Payer

688. Emporter

689. Récupérer

690. Payer

691. Emporter

692. Récupérer

693. Payer

694. Emporter

695. Récupérer

696. Payer

697. Emporter

698. Récupérer

699. Payer

700. Emporter

701. Récupérer

702. Payer

703. Emporter

704. Récupérer

705. Payer

706. Emporter

707. Récupérer

708. Payer

709. Emporter

710. Récupérer

711. Payer

712. Emporter

713. Récupérer

714. Payer

715. Emporter

716. Récupérer

717. Payer

718. Emporter

719. Récupérer

720. Payer

721. Emporter

722. Récupérer

723. Payer

724. Emporter

725. Récupérer

726. Payer

727. Emporter

728. Récupérer

729. Payer

730. Emporter

731. Récupérer

732. Payer

733. Emporter

734. Récupérer

735. Payer

736. Emporter

737. Récupérer

738. Payer

739. Emporter

740. Récupérer

741. Payer

742. Emporter

743. Récupérer

744. Payer

745. Emporter

746. Récupérer

747. Payer

748. Emporter

749. Récupérer

750. Payer

751. Emporter

752. Récupérer

753. Payer

754. Emporter

755. Récupérer

756. Payer

757. Emporter

758. Récupérer

759. Payer

760. Emporter

761. Récupérer

762. Payer

763. Emporter

764. Récupérer

765. Payer

766. Emporter

767. Récupérer

768. Payer

769. Emporter

770. Récupérer

771. Payer

772. Emporter

773. Récupérer

774. Payer

775. Emporter

776. Récupérer

777. Payer

778. Emporter

779. Récupérer

780. Payer

781. Emporter

782. Récupérer

783. Payer

784. Emporter

785. Récupérer

786. Payer

787. Emporter

788. Récupérer

789. Payer

790. Emporter

791. Récupérer

792. Payer

793. Emporter

794. Récupérer

795. Payer

796. Emporter

797. Récupérer

798. Payer

799. Emporter

800. Récupérer

801. Payer

802. Emporter

803. Récupérer

804. Payer

805. Emporter

806. Récupérer

807. Payer

808. Emporter

809. Récupérer

810. Payer

811. Emporter

812. Récupérer

813. Payer

814. Emporter

815. Récupérer

816. Payer

817. Emporter

818. Récupérer

819. Payer

820. Emporter

821. Récupérer

822. Payer

823. Emporter

824. Récupérer

825. Payer

826. Emporter

827. Récupérer

828. Payer

829. Emporter

830. Récupérer

831. Payer

832. Emporter

833. Récupérer

834. Payer

835. Emporter

836. Récupérer

837. Payer

838. Emporter

839. Récupérer

840. Payer

841. Emporter

842. Récupérer

843. Payer

844. Emporter

845. Récupérer

846. Payer

847. Emporter

848. Récupérer

849. Payer

850. Emporter

851. Récupérer

852. Payer

853. Emporter

854. Récupérer

855. Payer

856. Emporter

857. Récupérer

858. Payer

859. Emporter

860. Récupérer

861. Payer

862. Emporter

863. Récupérer

864. Payer

865. Emporter

866. Récupérer

867. Payer

868. Emporter

869. Récupérer

870. Payer

871. Emporter

872. Récupérer

873. Payer

874. Emporter

875. Récupérer

876. Payer

877. Emporter

878. Récupérer

879. Payer

880. Emporter

881. Récupérer

882. Payer

883. Emporter

884. Récupérer

885. Payer

886. Emporter

887. Récupérer

888. Payer

889. Emporter

890. Récupérer

891. Payer

892. Emporter

893. Récupérer

894. Payer

895. Emporter

896. Récupérer

897. Payer

898. Emporter

899. Récupérer

900. Payer

901. Emporter

902. Récupérer

903. Payer

904. Emporter

905.

## A.D.M.R. Services à domicile

Président : Bernard Le Goaziou

Renseignements : 8, rue d'Épernon

Tél. : 01 30 46 10 19

lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

## Allô Autonomie

**Vous avez des questions concernant un proche âgé ou en situation de handicap ?**

Tél : 0 801 801 100. Plus d'infos :

<https://www.yvelines-infos.fr>

[/allo-autonomie-plus.../](https://allo-autonomie-plus.../)

## Téléassistance

Proposée par le CCAS en lien avec le Conseil Départemental des Yvelines, et la Sté VITARIS

Renseignements : CCAS (Mairie)

Tél. : 01 30 46 81 30

## Portage de repas

### à domicile

Vous avez 60 ans (ou +) ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle (ou permanente) qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : CC Pays Houdanais

Tél. : 01 30 46 82 91

## À votre service !

La mairie de Houdan propose gratuitement aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir, de faire quelques courses chez les commerçants de Houdan.

Renseignements : Mairie 01 30 46 81 30

## Pôle Social

L'accueil du pôle social est fermé au public. Les assistantes sociales reçoivent à la Passerelle, Ferme Deschamps, uniquement sur rdv.

Tél. 01 30 836 836

## Hôpital de Houdan

Pour offrir une réponse plus rapide et plus efficace à leurs usagers et patients, les centres hospitaliers de Houdan et de Rambouillet partagent depuis le 1<sup>er</sup> mars une centrale commune de prise de rendez-vous.

De 9h à 17h00 en continu, du lundi au vendredi.

Contactez le 01 34 83 78 70.

À noter : les réservations par téléphone ou Doctolib sont réservées à quelques plages et se débloquent quotidiennement ! Le CSPI n'est pas un service d'urgences lourdes, composez le 15.

## Oxyjeunes

Oxyjeunes est un service de l'Hôpital de Houdan (78) dédié aux problématiques de santé des jeunes et des parents.

Tél : 01 30 46 99 70

Courriel : [oxyjeunes@hopitalhoudan.fr](mailto:oxyjeunes@hopitalhoudan.fr)

## Permanences

### À la mairie

Un accueil est à votre disposition tous les jours aux heures ouvrables.

Une permanence état civil uniquement est aussi à votre service le samedi matin de 10h à 12h.

Le maire ou un adjoint tient une permanence le samedi de 10h30 à midi.

Vous pouvez les rencontrer sans prise de rendez-vous.

### À la Passerelle (Ferme Deschamps)

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 41 65 10

Conciliateurs de justice  
le vendredi matin

Mission locale de Rambouillet

mardi et jeudi matin sur RDV au 01 34 83 34 12

La CRAMIF

du lundi au vendredi de 9 à 12h  
sur prise de rendez-vous au 01 71 64 12 26

La CAF Yvelines

un travailleur social reçoit les familles  
sous certaines conditions le jeudi.

Renseignements à l'accueil de la passerelle

Consultations juridiques

1<sup>er</sup> mercredi du mois à partir de 14h

UFC que choisir (consommateurs)

1<sup>er</sup> vendredi du mois

### C.C. Pays Houdanais

Président : Jean-Marie TÉTART

22 Porte d'Épernon 78550 MAULETTE

Tél. : 01 30 46 82 80 / Fax : 01 30 46 15 75

Courriel : [accueil@cc-payshoudanais.fr](mailto:accueil@cc-payshoudanais.fr)

Site internet : [www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi  
vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
jeudi de 13h30 à 19h

## Accueil du public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h et de 15h à 17h30

mardi de 15h à 20h

samedi matin de 10h à 12h

Permanence état civil (uniquement)

### Administratif et Services

Préf. des Yvelines : 01.39.49.78.00

Ss-Préf. Mantes-la-jolie : 01.30.92.74.00

Perception de Longnes : 01.30.42.48.20

La Passerelle : 01.30.41.65.10

CCPH : 01.30.46.82.80

### Social

Retraite CNAV : 3960

Sécurité Sociale : 3646

Pôle emploi : 3949

### Maison de retraite

La Roseraie : 01.30.46.97.34

Les Quatre Saisons : 01.30.46.97.30

### Halte-Garderie, crèches

La Souris verte : 01.30.59.67.99

### Scolaire

Ecole Ste J.d'Arc : 01.30.59.61.15

Ecole Maternelle : 01.30.59.62.83

Ecole Primaire : 01.30.59.62.30

Collège de Houdan : 01.30.46.17.10

Lycée du Secteur : 01.34.86.66.70

### Culture & loisirs

Médiathèque : 01.30.46.35.85

Office du Tourisme : 01.30.59.53.86

Donjon de Houdan : 09.72.96.64.38

Secteurs jeunes CCPH : 01.30.46.82.80

### Réseaux

Sieed : 01.34.86.65.49

Suez (eau) : 0977 401 114 (urgence)

0977 408 408 (service client)

GAZ- GrDF : 0 800 47 33 33

Siahm (assainissement) 01.30.46.81.30

Sicae ely (électricité) : 01.34.94.68.00

### Transports

Qpark (park. de la Gare) : 06.89.57.18.27

Transport Transdev : 01.30.46.96.60

SNCF : 3658 / 01.39.49.78.00

## Croix Rouge en Pays Houdanais

Président : Marie-Christine Du Boulet

[ul.payshoudanais@croix-rouge.fr](mailto:ul.payshoudanais@croix-rouge.fr)

[marie-christine.duboulet@croix-rouge.fr](mailto:marie-christine.duboulet@croix-rouge.fr)

Tél. : 01 78 82 58 43

Point hygiène, transport social 32 route d'Anet

Horaires :

mardi de 14 à 17h, jeudi 9h à 12h / 14h à 17h30,

vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

Aide Vestimentaire La Vestiboutique  
à l'étage du foyer municipal, rue des Jeux de Billes

Horaires :

mer., jeudi et vend. : 14h-17h, sam. : 10h-12h30

## Restos du Coeur

Responsable : Brigitte BENTO CORREIA

20 rue Saint Matthieu

Tél. : 01 30 59 34 95

[ad78.houdan-cd@restosducoeur.org](mailto:ad78.houdan-cd@restosducoeur.org)

Le centre est ouvert toute l'année.

Distribution alimentaire (sous conditions de ressources)

le mardi de 14h à 16h30 et

vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Le bulletin «Houdan ma ville» est édité par la mairie de Houdan.

Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart

Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon.

Photos : Mairie de Houdan

Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon

Impression : Lescure Théol : La Heunière 27120 Douains Tél. 02 32 77 32 40.

Dépôt légal : Septembte 2021.

Ce journal est édité sur papier recyclé. 2400 exemplaires.